

LES CARDS S'INCLINENT 5-3

**Chris Speier
replaces les Expos
sur le chemin
de la victoire**

- D 1



**Andretti
vainqueur
...au
lendemain
de
l'Indy 500**

- D 6

**Uniformisation
des tarifs**

**Sherbrooke
poursuit
Hydro
Québec**

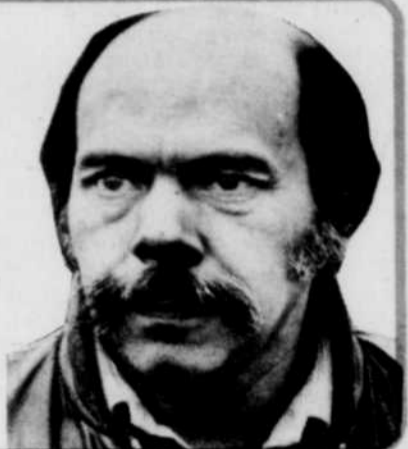
- A 3



Le maire Jacques O'Bready

**Carbonneau
de retour
après 11 ans
d'exil**

- A 8



la tribune

72^e ANNEE - No 81 - 32 PAGES - 4 CAHIERS - SHERBROOKE, MARDI 26 MAI 1981 -

(SAMEDI 50¢) 30¢
Livraison à domicile
\$1.85 par semaine

Un ancien élu recteur de l'Université



Claude Hamel

• "S'il fallait se laisser arrêter par la question financière, il n'y aurait pas de candidat"

par Michel Rondeau

SHERBROOKE — Pour la première fois de l'histoire de l'Université de Sherbrooke, c'est un ancien de cette Université qui a été élu recteur, hier, à la suite d'une journée où l'Assemblée universitaire devait procéder à un choix parmi quatre candidats dont les noms avaient été retenus par le comité de mise en candidature. C'est ainsi que M. Claude Hamel, 46 ans, vice-recteur à l'administration de l'Université, remplacera M. Yves Martin à compter du 1er juin.

En effet, le comité de mise en candidature avait retenu quatre noms sur 33 candidatures qui lui avaient été soumises: il s'agissait, en plus du nouveau recteur, du doyen de la faculté des Arts, M. Jacques Plamondon, du doyen de la faculté des sciences, M. Aldeé Cabana, et du doyen de la faculté des Sciences de l'éducation, M. Lucien Vachon.

Réunie au pavillon central du Centre d'arts d'Orford, l'Assemblée universitaire a d'abord pris connaissance du rapport du comité de mise en candidature, puis elle a accepté la liste des candidats soumis par le comité. Ensuite, l'Assemblée a procédé par scrutins successifs au choix du nouveau recteur.

Dans son rapport soumis à l'Assemblée universitaire, le comité de mise en candidature a tracé les grandes lignes du profil que devait épouser le recteur à élire. Il s'agissait du profil qui avait été tracé avant les deux mandats de M. Yves Martin.

Toutefois, ce profil avait été prolongé par le comité de mise en candidature dans le sens des défis concrets auxquels l'Université est confrontée: il apparaissait donc comme important que le nouveau recteur soit bien conscient du tournant historique dans lequel s'engage l'Université. On relève aussi, dans le profil présenté, un élément qui paraît important: "La contrainte financière, quelle que soit sa gravité, ne peut pas devenir une philosophie de l'Université ni non plus son discours quotidien.

Elle obligera de façon inévitable à des choix difficiles mais l'opération qui conduira à ces choix devra être continuellement portée par une volonté indomptable de maintenir et développer la qualité là où elle se trouve et de la stimuler là où l'on trouverait qu'elle tarde."

Le nouveau recteur, M. Claude Hamel, révèle que la situation financière actuelle de l'Université de Sherbrooke ne l'effraie pas: "S'il fallait se laisser arrêter par la question financière, il n'y aurait pas de candidat. Il s'agit, bien sûr, d'un défi, mais d'un défi qui ne se relève pas par le recteur seul", dit M. Hamel.

A savoir si son orientation allait se distinguer de celle de son prédécesseur, M. Yves Martin, le nouveau recteur dit: "Je ne pense pas que l'on puisse s'exprimer de cette façon. Il faut plutôt envisager l'avenir de l'Université selon la conjoncture actuelle: il y a, d'une part, la question économique, puis, d'autre part, le fait que l'Université est arrivée à une phase nouvelle de son développement: la croissance de la clientèle ralentit, le nombre de nouveaux programmes sera sans doute restreint par le fait même et il faudra s'attarder davantage à la qualité des services."

M. Hamel, qui réaffirme que "l'Université n'est pas l'affaire d'un homme", compte, dit-il, sur "le bassin de ressources d'une grande richesse que constitue la communauté universitaire" pour marquer son mandat du sceau de la réussite.

Le nouveau recteur, originaire de Victoriaville, a reçu son Baccalauréat es arts du Séminaire de Sherbrooke en 1954, puis son Baccalauréat es sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke en 1959. Il avait obtenu sa maîtrise en sciences appliquées de l'Université Laval en 1964.

Depuis 1959, il a passé sa carrière entière au service de l'Université de Sherbrooke, entre autres comme professeur, comme directeur du département de génie civil, comme secrétaire de la faculté des Sciences appliquées et directeur des études, comme vice-doyen à la même faculté, comme adjoint du vice-recteur aux affaires académiques, puis comme vice-recteur à l'administration de l'Université.

Une idée
de Parizeau

**PAYER pour les services
du GOUVERNEMENT**



Jacques Parizeau

MONTREAL (PC) — Les services gouvernementaux pourraient, d'ici quelques temps, ne plus être entièrement gratuits puisque le ministre des Finances songe à introduire le principe du "ticket modérateur" qui permettrait d'éliminer le gaspillage.

C'est l'idée qu'a lancée, hier, M. Jacques Parizeau qui affirme que l'introduction de frais, même symboliques, pour tous les services dispensés par le gouvernement permettrait, s'ils sont conjugués à d'autres mesures comme la réduction de l'effectif de la fonction publique, assainir les finances publiques.

"J'ai toujours pensé que c'est la

partie abusive d'un programme qui tend à le remettre en cause et dans certains cas à le discréditer. Un ticket modérateur peut avoir beaucoup de mérite," a déclaré en entrevue M. Parizeau après un discours, au ton décemment conservateur, prononcé exclusivement en anglais devant quelque 400 membres du Cercle canadien réunis dans un grand hôtel de Montréal.

Comme exemple de ticket modérateur, le ministre a cité le cas de l'Aide juridique qui exige \$10 par consultation alors que d'autres services gouvernementaux, comme la Régie des loyers, offrent gratuitement leurs services, pour des raisons qu'on ignore.

• Services de santé: éliminer les abus et le gaspillage

- A 8

**bonne
journée!**

TEMPÉRATURE—
CIEL VARIABLE: 22°C.
DEMAIN: AVERSES

C-2

SPORT—
LES ÉPÉVIERIS DE
VERDUN À GRANBY?

D-1

BULGARIE—
TERRORISTES MAÎTRISÉS
GRACE À L'AUDACE
DES PASSAGERS

C-9

CANADA—
OTTAWA ESPÈRE
TOUJOURS UNE CHUTE
PROCHAINE DU TAUX
D'INTÉRÊT

B-1

QUÉBEC—
LES AMBULANCIERS
CONDUISENT AU RALENTI

A-10

- ARTS et DIV..... C-8
- CARR. et PROF..... B-5
- DÉCES..... C-6
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-4
- PETITES ANNONCES C-1
- ROMAN..... C-4
- VIVRE EN '81..... C-7

persiflage

Certains politiciens ne s'éteindront jamais car ils n'ont jamais été des lumières.

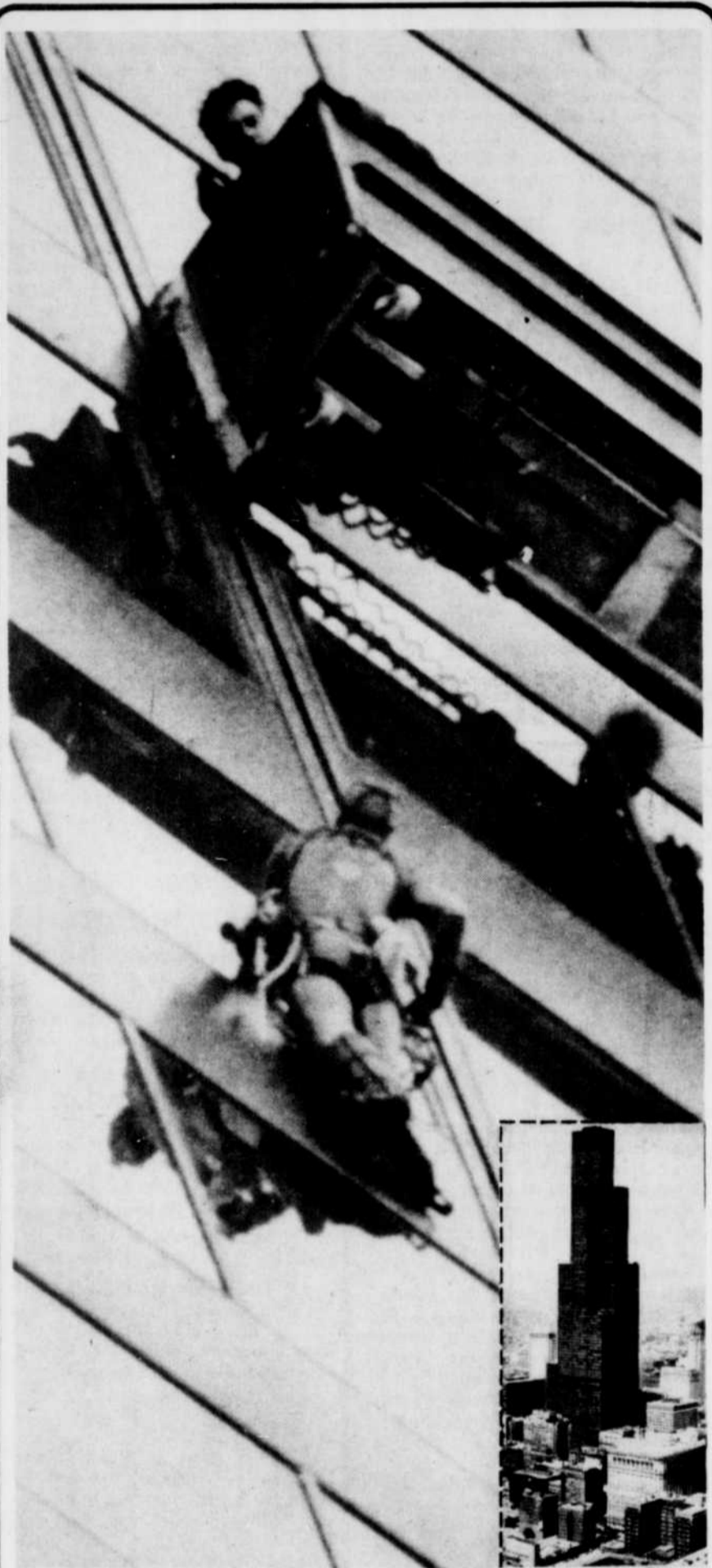
On a oublié de dire aux Expos que la grève de baseball ne débutait que vendredi.

Claude Ryan ne sera pas nommé instructeur des Canadiens: il n'a pas la MAIN assez ferme.

Le syndicat des postiers s'oppose fortement aux coupures de postes du ministre Parizeau.

La Quotidienne

8 2 3



Un alpiniste déguisé en "homme-araignée" tente d'escalader la tour Sears de Chicago. Sur une plate-forme, des pompiers tentent de le contraindre à abandonner.

**L'homme-araignée surpris
en pleine action...sur le plus
haut bâtiment du monde**

CHICAGO (Reuter) — La première ascension des 443 mètres de la tour Sears de Chicago, le plus haut bâtiment du monde, a été effectuée lundi par un alpiniste américain expérimenté, Daniel Goodwin, âgé de 25 ans.

Déjouant les tentatives des pompiers, juchés sur une plateforme mobile pour le contraindre à abandonner son entreprise, ceci en zigzagant sur la paroi d'acier, de bronze et de verre, Goodwin, vêtu d'un costume bleu-rouge, inspiré d'un héros de comics, l'homme-araignée, avait commencé son ascension avant l'aube.

Il arrivait au sommet à 10 heures 30 (1530 GMT), juste à temps pour se faire cueillir par la police, qui l'a arrêté pour avoir troublé l'ordre public et violé la propriété d'autrui.

Les pompiers avaient réussi dans le passé à empêcher deux autres tentatives d'ascension du gratte-ciel.

Pour sa conquête des 110 étages du Sears Towers, Goodwin, qui vit à Las Vegas, s'est servi d'une corde, de remouses de caoutchouc et d'un appareil pourant s'agripper aux rails servant à l'équipement de lavage des baies vitrées.

CLINIQUE DE DONNEURS DE SANG

AUJOURD'HUI



APRES-MIDI

1h.30 à 5h.00 p.m.

SOIREE

6h.30 à 8h.30 p.m.

L'école SYLVESTRE doit demeurer ouverte, proposeront les parents

Les commissaires de la CSCS convoqués à une assemblée spéciale

SHERBROOKE (MR) — Le conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke sera convoqué à une assemblée spéciale le mardi, 2 juin, à la suite d'une demande écrite des parents de l'école Sylvestre reçue des mains d'un huissier hier matin par le président du conseil, M. René Coupal.

Les parents de l'école Sylvestre signifieront dans leur lettre qu'ils désiraient convoquer le conseil des commissaires mercredi de cette semaine pour réétudier le dossier de la fermeture de leur école. Dans un premier temps, l'ex-comité d'école donnerait des informations au conseil des commissaires; ensuite, les parents donneraient des informations supplémentaires et, enfin, les parents se proposent de suggérer au conseil de maintenir ouverte l'école Sylvestre.

La Commission scolaire n'a toutefois pas retenu la suggestion de tenir l'assemblée mercredi. D'ailleurs, bien que la CSCS soit tenue de convoquer les commissaires, elle peut fixer le jour et l'endroit de l'assemblée elle-même. En vertu de la Loi, le président du conseil ou le secrétaire général de la Commission scolaire peuvent, après avoir reçu la demande, mettre trois jours avant de convoquer le conseil, et l'assemblée ne peut être tenue avant deux autres jours. L'as-

semblée demandée par Sylvestre pourrait donc avoir lieu lundi prochain. Toutefois, lundi étant jour de mise en candidature en vue des élections scolaires, la CSCS a reporté au lendemain, mardi, l'assemblée convoquée par Sylvestre.

Le président du conseil, M. René Coupal, dit qu'il n'aurait pas d'objection à tenir l'assemblée ailleurs qu'à la CSCS. Les parents demandent que la réunion se fasse à Sylvestre même. Toutefois, pour une simple question d'organisation, M. Coupal dit qu'il préférerait la tenir au centre administratif de la Commission scolaire comme d'habitude.

Si l'assemblée n'était pas convoquée par le président du conseil ou par le secrétaire général, les parents pourraient convoquer eux-mêmes les commissaires par lettres recommandées adressées à chacun. Dans ce cas, il faudrait respecter un délai de huit jours avant de tenir l'assemblée, ce qui porterait l'assemblée au samedi 6 juin.

Echange culturel avec des élèves de la Polyvalente La Ruhe de Magog

Des étudiants montagnais de la Côte-Nord visitent la région

SHERBROOKE (MM) — La première visite d'étudiants montagnais dans la région de Sherbrooke, inscrite dans le cadre d'un échange étudiant avec des étudiants de la Polyvalente La Ruhe de Magog, prenait fin hier.

Pour souligner l'événement, les responsables de cet échange tenaient une conférence de presse à l'Université de Sherbrooke, afin de faire le point sur l'expérience vécue par les quelque 90 étudiants impliqués. Le projet, qui a pris naissance au mois d'avril 1980, est le résultat d'une série de rencontres entre les animateurs du programme "Jeunes du Monde" de la Polyvalente La Ruhe et quelques représentants des Autochtones du Québec. Une session portant sur les Autochtones du Québec, dirigée par le professeur Fernand Ouellet, a aussi contribué à la réalisation du projet. Après avoir passé près de deux jours dans la Réserve

Betsiamites au mois de juillet dernier, M. Bruno Bisson, animateur de "Jeunes du Monde", de concert avec M. Léonard Paul, un indien de la Réserve, ont conclu de mettre sur pied l'échange étudiants.

Cet échange inter-culturel devait débiter le 15 mai alors que 45 étudiants magogois passaient quatre jours à la Réserve Betsiamites, située sur la Côte Nord. M. Paul-Emile Dominique, Montagnais et aussi responsable de l'échange, a expliqué en quoi avait consisté, en bref, le séjour des magogois sur la Réserve. "Tout d'abord, les étudiants ont été accueillis à la salle des Loisirs par les autorités

de la Réserve. Un souper communautaire préparé avec des mets typiquement indiens comme le castor et la banic (sorte de pain) leur a été servi, après quoi, ils ont pu assister à une soirée culturelle où les costumes et les danses traditionnelles étaient à l'honneur. Il y eut aussi un campement indien, typiquement montagnais, dans la forêt. Nos hôtes ont participé à monter les tentes où près de 90 personnes pouvaient passer la nuit. Même dans des conditions atmosphériques atroces, les étudiants de Magog ont bien aimé ce qu'ils ont vécu" d'expliquer M. Dominique.

Par la suite, les hôtes devenaient les invités des étudiants de la Polyvalente La Ruhe. Les étudiants montagnais devaient arriver en Estrie samedi dernier. Après avoir été accueillis à La Ruhe, les visiteurs ont pris part à une foule d'activités durant la fin de semaine. Des randonnées pédestres au Mont Orford et aux Sommets Ste-Catherine étaient inscrites au programme, tout comme des informations sur le lac Massawippi.

M. Fernand Ouellet, le "grand manitou" du projet, a précisé que les étudiants magogois ont eu beaucoup de difficultés à quitter leurs confrères. "Quand le moment est venu de se dire au revoir, un grand nombre de jeunes ont pleuré, même s'ils se voyaient six jours plus tard, ici dans notre région. Des liens très serrés se sont créés et il semble que nos amis auront seront peines de partir, ce qui prouve bien que l'expérience a été très positive" de commenter M. Ouellet.

Pour le professeur montagnais, M. Léonard Paul, les deux groupes d'étudiants ont eu l'occasion de vivre le choc culturel qui existe entre les communautés ethniques et les québécois. "C'est l'expérience qui a sûrement créé une ouverture d'esprit chez les 90 étudiants. Je pense même que, désormais, les magogois comprendront mieux la réalité montagnaise... du

moins je l'espère" de soutenir M. Paul. Dans la même optique, M. Bruno Bisson, a confié qu'avant que ne se réalise le projet, les élèves de la Polyvalente La Ruhe avaient été invités à rédiger quelques mots portant sur le racisme. "J'ai pris connaissance de ces citations et je dois avouer que, parfois, j'en ai vu qui pouvaient être à plein nez. Heureusement, la mentalité des jeunes tend à changer avec cette visite" d'avouer M. Bisson.

Selon M. Ouellet, "cette première expérience fera peut-être l'objet d'un article qui pourrait paraître dans la revue "Recherches Amérindiennes du Québec" pour prouver que d'autres activités du genre devraient se répéter.



Les étudiants écoutant les dernières recommandations du responsable avant la visite de l'Université de Sherbrooke.



Ghislaine Brodeur a décidé de travailler les jours de pluie seulement. Serait-elle devenue indépendante de fortune? — 0 —

A sa première expérience à titre de vice-président de l'Assemblée nationale, le député Réal Rancourt a confié à un journaliste que le siège était plutôt confortable... — 0 —

Quand la température est chaude, André Noisieux préfère sa bière chaude... au point de la placer sous une douche et d'y ouvrir le robinet à eau chaude... il est le seul dans son entourage à la déguster ainsi... — 0 —

La sixième édition de l'Om-nium Justice sera "coat à queue" si l'on se fie aux organisateurs... cette activité qui se tiendra le vendredi 19 juin au club de golf du mont Orford attire à chaque année toutes les personnes oeuvrant à tous les niveaux de l'administration de la justice... on a même prévu un parade de mode entre 18h00 et 20h00 avec cocktail gratuit pour les dames... — 0 —

Au sujet de cette parade de mode, il semble que le clou sera la présentation du dernier vêtement de la panthère rose par nul autre que Réal "le tigre" Charest alors qu'Alphée Leblanc osera montrer ce qui n'a jamais osé montrer à qui ce soit en présentant le costume de bain qu'Hercule Poirot portait lors de sa célèbre enquête en Mésopotamie, soit "L'hippocampe à disparu!"... — 0 —

Le Dr Roger Mailhot, qui est un spécialiste en bridge, ambitionne de gagner une partie de backgammon contre Me Dewey Zaor, qui fait autorité à ce jeu... — 0 —

Toute personne intéressée à savoir comment retirer d'une chaîne un brochet de 45 pouces, pesant 21 livres et demie, en l'espace d'une fraction de seconde, peut communiquer avec Yvan Marcoux, le pêcheur... — 0 —

Normand Beauchemin de l'université de Sherbrooke a été élu président de l'Association québécoise de linguistique. Pierre Martel également de l'université ainsi que Robert Fournier de l'Office de la langue française sont les autres membres du bureau de direction de l'Association pour la région... — 0 —

Le journaliste Léon Dion de La Tribune a décidé d'abandonner le célibat en fin de semaine alors qu'il a une sa destinée à celle de Diane Lisée à Thetford Mines... — 0 —

d'une ligne... à la page.

- PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
- PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCÉS •

Bingo

la tribune

3-500

3 MARATHONS CONSECUTIFS

Chaque camelot, dépositaire, ou agent de route motorisée, dont le client gagne un prix, reçoit

\$2500

D'UNE VALEUR DE

\$500

CHACUN

VOTRE GENEREUX CAMELOT VOUS DIT:

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO insérée dans La Tribune du 9 mai 1981. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 3 BINGOS MARATHONS!

MARATHON NO 2

MONTANT A GAGNER: \$500.00

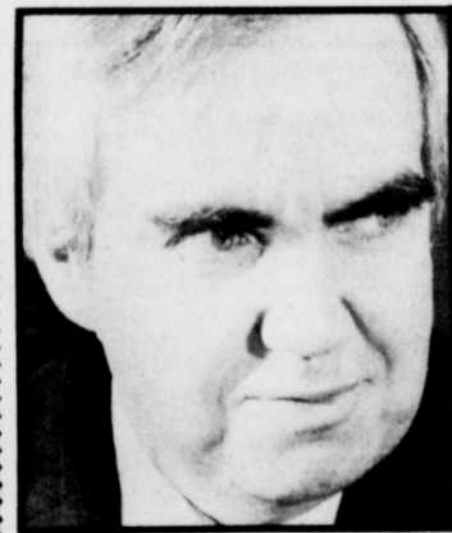
<p>Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui</p> <p>VENDREDI, le 22 mai 1981: G-60, O-67, G-55, O-64, G-57, N-36, G-53, B-4, I-29, N-39, O-68, O-65</p>	<p>Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui</p> <p>SAMEDI, le 23 mai 1981: I-19, N-44, I-17, I-25, I-18, B-15, N-40, N-38, B-3, I-16, I-22, B-12</p>
<p>Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui</p> <p>LUNDI, le 25 mai 1981: N-33, B-10, I-20, O-73, O-74, B-11, N-35, I-28, I-24, O-70, O-63, G-59</p>	<p>Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui</p> <p>MARDI, le 26 mai 1981: G-52, O-72, G-56, O-66, G-47, G-58, N-42, I-30, B-13, G-50, B-1, I-27</p>

REGLEMENT:

- Le BINGO 3-500 est une série de 3 BINGOS-MARATHONS successifs dont l'enjeu est de \$500, chacun. Dans chacun de ces cas, s'il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune II (couleur Pourpre) distribuée dans le journal.
- La carte La Tribune II a été distribuée avec l'édition du 9 mai 1981. Le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier.
- Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$500, en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

Au poste de recteur de l'Université de Sherbrooke

La communauté universitaire se réjouit de la nomination de Hamel



Claude Hamel

SHERBROOKE (MR) — La nomination du nouveau recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Claude Hamel, hier, a été accueillie avec plaisir par l'ensemble de la communauté universitaire, mais l'une des réactions les plus enthousiastes a sans doute été celle de M. André J. Hamel, responsable de l'Association des anciens de l'Université.

"C'est une grande nouvelle qui nous procure une joie tout aussi grande, dit M. André J. Hamel, car c'est la première fois, dans la courte histoire de l'Université, que l'un de nos anciens devient recteur. C'est bien évident que cela nous fait chaud au coeur."

"Notre Association avait reçu un excellent appui de M. Yves Martin, ajoute-t-il, et M. Hamel avait collaboré avec le recteur dans les relations entretenues avec nous, de sorte que l'élection du nouveau recteur nous assure d'une continuité à ce point de

vue, d'autant plus que le nouveau recteur est un de nos anciens lui-même."

M. André J. Hamel croit que l'excellente crédibilité qu'avait le nouveau recteur en tant que vice-recteur à l'administration a contribué à le faire élire par l'Assemblée universitaire.

Le doyen de la faculté des Arts, M. Jacques Plamondon, dont le nom figurait à côté de celui de M. Claude Hamel comme candidat au rectorat, disait hier soir: "L'Assemblée universitaire n'aurait pas pu faire un meilleur choix; M. Hamel est un homme tout à fait remarquable. Je me rallierai à lui et il peut compter sur mon entière collaboration en tant que doyen". M. Plamondon dit qu'il considère comme un très grand honneur le fait d'avoir vu sa candidature portée devant l'Assemblée universitaire et il se dit reconnaissant aux gens qui ont pu défendre sa candidature.

Le doyen de la faculté des Sciences, aussi l'un des quatre candidats dont le nom a été porté devant l'Assemblée, a aussi assuré le nouveau recteur de son entier appui: "Je lui souhaite bonne chance", dit M. Aldeé Cabana, en soulignant les difficultés que doit affronter l'Université de Sherbrooke dans les circonstances actuelles. M. Cabana dit n'être pas déçu du choix de l'Assemblée universitaire et que, pour lui, le résultat d'une élection demeure toujours imprévisible: "On ne peut ignorer qu'il y a possibilité de perdre."

Le quatrième candidat dont le nom a été soumis à l'Assemblée universitaire, M. Lucien Vachon, doyen de la faculté des Sciences de l'éducation, a jeté laconiquement: "Je n'aurai pas de commentaires à faire tant que je n'aurai pas reçu d'avis officiel". M. Vachon venait d'apprendre du journaliste la nouvelle de l'élection de M. Hamel.

M. Jacques Plamondon avait aussi appris la nouvelle par la voix du journaliste.

Les commissaires de la CSRE optent pour une rémunération fixe

SHERBROOKE — Les commissaires de la Commission scolaire régionale de l'Estrie ont refusé d'être rémunérés selon leur présence aux assemblées et ils ont opté pour un montant fixe payé en deux versements, l'un en décembre, l'autre en juin de chaque année.

Les montants d'argent que chaque commissaire reçoit sont ceux prévus par un arrêté en conseil du gouvernement daté du 16 juillet 1980.

D'après la décision des commissaires, c'est la troisième formule qu'expérimentera la CSRE pour la rémunération, alors que l'an dernier, les commissaires étaient payés chaque mois et qu'aujourd'hui, ils étaient rémunérés aux 15 jours.

Le salaire de base d'un commissaire de la Régionale est \$750 par année. Un commissaire faisant partie de l'exécutif de la CSRE reçoit un montant additionnel de \$1.340.

Une somme supplémentaire de \$500 est accordée au président du conseil des commissaires et une somme supplémentaire de \$1.600 est accordée au président du comité exécutif. Quant au vice-pré-

sident du conseil, il reçoit \$250 de plus annuellement, tandis que le vice-président de l'exécutif reçoit \$790 additionnels.

On sait que les commissaires de la Régionale ont résolu que la présidence de l'exécutif et du conseil soient cumulées par la même personne. Il en va de même pour la vice-présidence du conseil et de l'exécutif.

Actuellement, donc, on constate que le président ou la présidente de la CSRE reçoit au total \$4.190 annuellement pour son travail à la Régionale.

A cette somme, s'ajoute la rémunération du commissaire au niveau local, ce qui fait qu'un commissaire cumulant toutes les fonctions possibles recevrait près de \$8.000 par année. Ce phénomène se s'est jamais vu dans la région sherbrookoise toutefois.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Editeur adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNÉAULT
Rédacteur en chef

JACQUES LA FONTAINE
Chef éditorialiste-adjoint

SERGE GOSSELIN
Directeur de l'information

CHRISTIAN BELLAVANCE
Chef des nouvelles

GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles

MICHEL DIONNE
Chef de pupitre

DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité

DAWSON BEAULIEU
Chef des Ventes locales

PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable

L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER

JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)

J. JACQUES DELORME
Chef des opérations

ANDRÉ BELANGER
Chef de la production

EXPÉDITION

MICHEL DOYON
Chef à l'expédition

ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE

GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT

PIERRE BEAULIEU
Magog-Deauville-Rock Forest-Sherbrooke-Nord

CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest

YVES BERGERON
Sherbrooke-Est - Fleurimont

GASTON PINARD
Drummondville - Acton Vale

FRANCOIS DUBE
Lac-Mégantic

ANDRÉ FONTAINE
Sherbrooke-Est-Ouest-Lemoyville

MICHEL LAVOIE
Coaticook - East Angus

GUY MANSEAU
Asbestos-Windsor-Richmond

JEAN-MARC PÉPIN
Sherbrooke-Est - Fleurimont

JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Francs

JEAN-CHARLES POULIN
Thetford et région

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en-droits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an: \$90.00, 6 mois: \$60.00, 3 mois: \$36.00, 1 mois: \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an: \$150.00, 6 mois: \$90.00, 3 mois: \$50.00, 1 mois: \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Uniformisation des tarifs

La ville de Sherbrooke poursuit Hydro-Québec

SHERBROOKE — La ville de Sherbrooke vient d'autoriser ses procureurs à entreprendre les procédures légales nécessaires afin de forcer Hydro-Québec à établir un tarif approprié pour cette municipalité.

La décision prise hier soir, lors de l'assemblée du conseil, constitue la prise de position la plus significative de la ville au sujet du dossier d'Hydro-Sherbrooke, depuis que le gouvernement québécois a imposé, le 1er juillet 1980, l'uniformisation des tarifs hydro-électriques.

Depuis lors, la vingtaine de distributeurs indépendants d'électricité au Québec, dont Hydro-Sherbrooke, ne font plus de profit, en raison de l'oblige-

gation qu'ils ont d'aligner leur tarif à ceux d'Hydro-Québec, sans taux préférentiel, tant et si bien que plusieurs d'entre eux ont été contraints de vendre leur réseau à Hydro-Québec. Dans le cas de Sherbrooke, qui retirait un surplus d'environ 10 pour cent de ses ventes d'électricité à ses quelque 46.000 abonnés, cela représente un manque à gagner d'environ \$4 millions.

"Pour nous, cette décision de pren-

dre des procédures légales n'a aucunement pour but de faire du chantage en vue d'obtenir le plus possible du gouvernement en cas de vente... nous nous croyons parfaitement justifié d'agir ainsi, de faire valoir nos droits", a commenté le maire Jacques O'Bready, à la fin de la séance du conseil.

La démarche de la ville vise à contraindre ce que le maire de Sherbrooke a qualifié de "geste unilatéral"; geste qu'il explique par l'arrivée de la loi 87, le 1er juillet 1980. Avec l'adoption de cette législation du gouvernement québécois, il en était fini pour la ville

de fixer ses tarifs à un prix supérieur à celui qui résulte du tarif établi par Hydro-Québec pour une catégorie équivalente de ses usagers. "Mais l'uniformisation des tarifs et le refus d'Hydro-Québec d'établir un tarif approprié causent à la ville de Sherbrooke et à ses citoyens un préjudice considérable", indique en outre le texte de la résolution adoptée hier soir.

Le maire O'Bready a également exposé que cette décision de son conseil, qui officialise une démarche mise à l'étude il y a déjà un bon moment, fait suite à plusieurs mois de recherches

auprès de différents spécialistes. Et c'est l'étude Marquis, Jessop et Associés, de Montréal, spécialisée en expropriation (l'entreprise avait été choisie lors de l'acquisition de Sherbrooke Transit, en vue d'en faire la Corporation municipale de transport de Sherbrooke) que la ville a mandaté pour épauler les avocats de son contentieux dans cette affaire.

Dans la résolution que le conseil a adoptée pour justifier sa démarche légale, on trace un historique dans le lequel on fait valoir différents points: depuis le début du siècle, la ville de Sherbrooke a acquis, construit, maintenu et opéré un système électrique pour les besoins de sa population; le développement du réseau, au fil des ans, a entraîné des investissements énormes; la ville, en raison des besoins croissants d'énergie, s'est par la suite vue contrainte d'acheter son électricité d'Hydro-Québec. Et puis, jusqu'en 1977, la ville pouvait assurer sa fourniture d'électricité par des contrats spéciaux qui lui ont permis de toucher les revenus nécessaires à l'opération de son réseau, y lit-on entre autres.

Sherbrooke

Campagne 'J'investie dans le FIER du CRDCE' lancée

page 4

Lennoxville

Glissement de terrain: la station-service sera démolie

page 4

Drummondville

Reprise du procès de Mario Toussaint devant 10 jurés seulement

page 6

Pruneau ARRÊTÉ

ASCOT CORNER — Recherché activement depuis le 7 mars alors qu'il avait de façon retentissante fait le mur de la prison commune de Sherbrooke, Daniel Pruneau a été appréhendé au cours d'une opération policière, hier après-midi, sur le Chemin de la Rivière, à Ascot Corner.

Au moment de son évasion, ce récidiviste, âgé de 29 ans, originaire d'East Angus, attendait son procès pour vol qualifié, port de déguisement et utilisation d'arme à feu en rapport avec un incident survenu dans le parc de stationnement de la Caisse populaire de St-Elie, un vendredi soir, le 20 février. Il était impossible, hier soir, de connaître les circonstances précises entourant l'arrestation de Pruneau, mais plusieurs policiers de la Sûreté du Québec, notamment du bureau des enquêtes criminelles et des agents-enquêteurs du poste de Sherbrooke, ont participé à l'opération durant laquelle aucun incident fâcheux n'est survenu. On établit l'heure du raid policier entre 15h00 et 16h00 même si certains éléments laissent croire que l'on veillait dans ce secteur depuis un bon moment déjà. Le caporal Roch Gaudreault et le détective Noël Bolduc ont participé

• Il était recherché depuis le 7 mars alors qu'il avait fait le mur de la prison Winter

à l'opération que l'on pourrait qualifier de "opération-touriste" étant donné la température des derniers jours et l'accoutrement "vacancier" dont certains membres des forces de l'ordre ont fait usage. Pruneau se serait trouvé seul lorsque les policiers lui ont payé cette visite de circonstances, l'empêchant de profiter des autres beaux jours de l'été. Le 7 mai, il fêtait son deuxième mois de liberté illégale même si à quelques reprises, les policiers avaient multiplié les vérifications de toute sorte allant même jusqu'à investir la grande maison des Gittans, située à la frontière lennoxville-sherbrooke, rue Wellington sud.

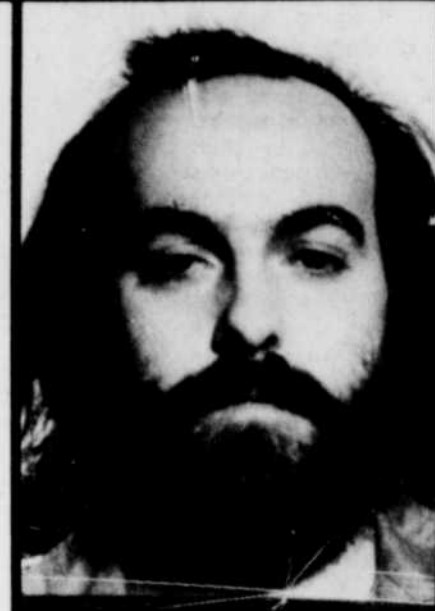
Le 7 mars 1981, à 13h34, Pruneau en franchissant la muraille grise de la rue Winter accomplissait sa deuxième évasion en deux ans, tout en fêtant jour pour jour le deuxième anniversaire de sa première évasion, survenue au même endroit, soit le 7 mars 1979, en compagnie de trois individus. Les deux évasions ont d'une certaine façon le même aspect spectaculaire

même si elles diffèrent en tout point.

D'abord, lors de la dernière évasion, un coup de feu aurait servi d'avertissement à Pruneau qui se trouvait en récréation dans la cour extérieure de la prison. Immédiatement Pruneau se dirigeait vers un endroit bien précis de la muraille grise où des complices devaient, à partir de l'extérieur, lui lancer un câble noueux auquel il s'est accroché comme si une bande de piranhas commençait à lui triturer les doigts des pieds.

Même que de l'intérieur, on lui a donné une poussée pour faciliter le saut vers la liberté. Il y a même eu des accusations de complicité d'évasion portées contre des pensionnaires de la maison de détention pour cette poussée fraternelle.

La première évasion tenait également du roman policier alors que trois individus dont Pruneau était en



Daniel Pruneau

empruntant un conduit d'aération ont abrité sur le toit de la maison de détention et avec l'aide de draps noués lun à l'autre, ils ont atterri sur le sol en douceur.

Tout ce monde avait été repris peu de temps après. Même Pruneau n'avait pas joué de trois jours de liberté alors que les policiers le cueillaient chez une amie, rue Carillon, dans le quartier nord de la ville.

On peut donc prévoir que de la grande visite est attendue à la Cour des sessions de la paix pour ce matin.

Les ambulanciers de l'Estrie emboîtent le pas

Des AMBULANCES "en réparation" aujourd'hui

par Lise Ouellette

SHERBROOKE — Les services ambulanciers seront légèrement diminués aujourd'hui, dans la région, alors que quelques transporteurs emboîteront le pas au mouvement de revendication amorcé hier par la Corporation des services d'ambulance du Québec.

Quatre à cinq véhicules seront en réparation et quelques autres dont je ne connais pas le nombre exact, prendront part à la manifestation sur la colline parlementaire mardi après-midi", d'indiquer Michel Capistran, porte-parole de la Corporation, à Montréal.

Selon M. Capistran, un peu partout à travers la province, les équipes seront réduites mais cependant suffisantes pour répondre aux urgences.

Pour donner un aperçu de l'impact des véhicules retirés du circuit aujourd'hui dans la région, rappelons, selon des données fournies par M. Capistran lui-même, que seulement huit des 14 services ambulanciers sont membres de la Corporation, avec un total de 16 véhicules sur une flotte de 24. Parmi les six non-membres, deux sont des municipalités et quatre des transporteurs privés.

Par ailleurs, un autre mot d'ordre de la Corporation invitant les ambulanciers à ne pas remplir les formulaires dans les hôpitaux, n'a pas reçu beaucoup d'appui en Estrie.

M. Capistran estime tout à fait normal que le mouvement n'ait pas fait beaucoup de bruit dans la région puisque la participation était laissée à la discrétion de chacune des zones.

D'ailleurs, ajoute-t-il, la Corporation ne vise pas nécessairement un mouvement de masse. Elle souhaite quelques gestes dont l'impact permettra de signifier à la population en gé-

néral, aux autorités gouvernementales et aux fonctionnaires, l'impatience des services ambulanciers.

"Et ce ne sont pas uniquement les offres concernant les tarifs que nous attendons mais la reprise des activités du comité paritaire qui a pour mandat de discuter le problème global du transport ambulancier", d'indiquer le porte-parole.

En ce qui concerne les tarifs, la Corporation demande que le Conseil du trésor entérine la demande du ministre des Affaires sociales à l'effet d'indexer ces tarifs au coût établi par Statistiques Canada. Pour le moment, la Corporation ne peut avancer de chiffre précis, le ministre n'ayant pas encore fait connaître aux ambulanciers le montant exact.

Quant au problème d'ensemble, M. Capistran a expliqué que la rémunération à l'acte ne convient plus dans sa forme actuelle. Si elle doit être maintenue, il faudrait que les tarifs soient ajustés de façon à permettre aux transporteurs de verser des salaires décentes à leurs employés.

Présentement, le ministre exige de ces employés des cours de perfectionnement. Or, ils ne sont pas mieux rémunérés pour autant et se retrouvent dans la situation où ils demeurent plusieurs heures en disponibilité pour un ou deux transports rémunérés.

Le propriétaire vit une situation semblable.

Le décès de Thérèse Loiselle

Verrette devant un jury

SHERBROOKE — Daniel Verrette a opté pour un procès devant jury pour répondre du fait d'avoir causé la mort de Mme Thérèse Loiselle par négligence criminelle au volant le 21 décembre dans le canton de Windsor.

Il avait été cité hier devant Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Verrette, âgé de 28 ans, de Windsor, doit subir son enquête préliminaire le 9 juin sur cette inculpation.

Le défenseur Jean-Pierre Rancourt fera alors savoir au procureur Pierre-Luc Rolland s'il consent au dépôt des

témoignages devant le coroner à ce stade des procédures.

Le coroner Michel Durand avait tenu Verrette responsable criminellement de la mort de Mme Loiselle.

Mme Loiselle circulait sur la route 143 en direction de Bromptonville dans le but de reconduire un parent lorsqu'elle a été heurtée dans "la courbe du rendez-vous" par l'inculpé qui roulait en sens inverse.

Le notaire Durand avait noté que tout indique que Verreault n'était pas en état de conduire à cause de la boisson et avait raté sa courbe.



(Photo La Tribune par Stéphanie Lefebvre)

Clinique de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge ouvrait hier sa clinique des donneurs de sang au manège militaire, rue Belvédère. 511 donneurs se sont présentés lors de cette première journée alors que l'objectif est de 800. La clinique se poursuit aujourd'hui, de 13h30 à 17h30 et de 18h30 à 20h30. Une nouvelle chaise avec hémolateur remplace le lit traditionnel et offre au donneur confort et détente.

VENTE

17%

Nous devons LIQUIDER \$500,000. d'inventaire

REDUCTION SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

FERME AUJOURD'HUI

BUREAU & BUREAU

600 Galt ouest - Sherbrooke

LA VENTE DEBUTE DEMAIN

67215

Dépôts garantis

17%

• 90 à 179 jours
• Dépôt initial minimum: 5 000\$

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec. Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.

- taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
- aucun frais d'administration;
- choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
- possibilité d'enregistrer les dépôts à un régime d'épargne-retraite;
- non encaissables avant terme sauf en cas de décès.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

SHERBROOKE

Place Jacques-Cartier (819) 566-5667 1-800-567-6920

Fiducie du Québec

MONTREAL (514) 281-8840 LAVAL (514) 688-5223 QUÉBEC (418) 653-6811 CHICOUTIMI (418) 549-5746

desjardins

Campagne 'J'investie dans le FIER du CRDCE' lancée

SHERBROOKE — C'est en faisant appel à la fierté des gens de l'Estrie que le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est a lancé hier la campagne de souscription "J'investie dans le FIER du CRDCE".

Le fonds d'initiative à l'économie régionale (FIER) est le nouvel outil de participation financière du milieu que le CRDCE a pensé pour donner à l'Estrie l'autonomie nécessaire au démarrage des projets choisis et pour permettre aux Estriens de s'impliquer dans le développement de leur région.

Selon la présidente du CRDCE, Mme Estelle Gobeil, le FIER devrait

permettre aux Estriens de se prendre collectivement en charge, d'assumer leurs responsabilités et d'être des partenaires dans le développement économique régional.

L'objectif de cette campagne de souscription qui se poursuivra jusqu'au 12 juin est de \$30.000. Pour atteindre cet objectif, le CRDCE comptera sur les cotisations versées par ses membres et sur les souscriptions

qui proviendront des organismes, des corporations, des associations et des individus soucieux du développement économique de la région.

"Il ne faut surtout pas voir cette campagne de souscription comme une quelconque quête de charité. Car, le FIER est un appel au dynamisme, à la fierté et l'amour des Estriens pour leur région," a soutenu la présidente du CRDCE.

Et, lors de la conférence de presse qui a suivi le lancement officiel de cette campagne présidée par M. Roger E. Roy, le président de la Fédération des caisses populaires de l'Es-

trie, Mme Gobeil a précisé que, au total des souscriptions recueillies en région, viendra s'ajouter une subvention provinciale qui doublera la contribution du milieu au FIER. Ce qui a fait dire à Mme Gobeil que les Estriens pouvaient même faire "profiter leurs dons".

De l'avis de la présidente du CRDCE, le FIER devrait également permettre un plus grand accès au Fonds de développement régional géré par l'OPDQ "Avec l'aide technique que le CRDCE pourra éventuellement donner pour le démarrage de projets, il est permis de croire qu'un plus

grand nombre de projets seront acceptés par cet organisme."

La gestion du FIER sera assurée par le conseil d'administration du CRDCE renouvelé.

Présent à la réception qui a marqué le lancement du FIER, le ministre du Revenu et député de Sherbrooke, M. Raynald Fréchette, a souligné que le FIER est une initiative qui marquera la région de l'Estrie. "Je ne crois d'ailleurs pas qu'une telle initiative existe ailleurs au Québec," a-t-il ajouté.

Par ailleurs, la rencontre d'hier qui a mis en présence un très grand nom-

bre de personnalités de la région a également permis le dévoilement de la nouvelle formule du CRDCE qui se veut un "CRD renouvelé".

Le CRD s'est renouvelé en modifiant d'abord la structure de son membership. Il voulait ainsi s'assurer une plus grande représentativité régionale. D'autre part, le CRD axera dorénavant ses activités sur la concertation plutôt que sur la consultation.

Mme Gobeil a indiqué que le CRD misera sur la concertation des agents sociaux-économiques du milieu et sur une représentation régionale forte et articulée auprès des gouvernements afin de favoriser le développement économique de la région.

Glissement de terrain à Lennoxville

La station-service sera démolie et remplacée par un abri plus modeste

SHERBROOKE — Démolition de la bâtisse abritant la station-service Spur, située au 1470 sud de la rue Wellington, son remplacement par un abri de dimensions plus modestes, réparation du mur de soutènement et relancement hier de la vente de carburant diesel.

Le moins que l'on puisse dire c'est que dans les heures qui ont suivi l'affaissement du mur de soutènement, dans la nuit de vendredi à samedi, à la station Fauteux de Lennoxville, c'est que l'on ne s'est pas gardé les doigts dans le nez longtemps.

"En tout cas, moi personnellement, je pense que la compagnie a pris une bonne décision et j'en suis très heureux" de déclarer à La

Tribune M. Daniel Fauteux, un des deux propriétaires de la station-service.

Tout au cours de la fin de semaine, les ingénieurs des Pétroles Spur Limitée ont analysé la situation. On croyait que la décision de la compagnie serait prise au cours de la semaine — c'est-à-dire plus vers le milieu que le début — mais des hier matin, la compagnie faisait connaître le résultat de ses cogitations au jeune Fauteux ce qui n'a pas manqué de le "repepper" au plus haut point.

L'incident, on le rappelle, a entraîné dans un précipice un énorme peuplier, une clôture, plusieurs poutres du mur de soutènement et forcément une partie

importante des terres qu'elles retenaient, laissant à découvert la partie arrière des fondations de la bâtisse.

"On devrait procéder à la démolition de la bâtisse des cette semaine. On pense que les travaux pourraient durer trois semaines, soit le temps de démolir, de refaire le mur et de dresser le nouvel abri."

Hier après-midi, Daniel Fauteux attendait l'arrivée d'une roulotte devant lui servir d'abri et espérait mettre en opération ses pompes à carburant diesel. "Vers 16h00 cet après-midi et toute la semaine on pourra vendre du diesel. Pour ce qui est de l'essence, par mesure de précaution et pour la durée des travaux, on a

procédé à la vidange des réservoirs souterrains. Ces opérations ont été complétées dimanche matin."

Même si la bâtisse sera démolie au cours des prochains jours, on n'a négligé aucun élément pour que cette opération se fasse dans un encadrement sûr.

Hier matin, Jos Guertin, un entrepreneur spécialisé dans le démantèlement des maisons, s'est chargé de placer une série de poutres servant d'arcs-boutants à la bâtisse et dont l'extrémité reposait sur le talus de la voie ferrée, tel un arc-boutant contre sa culée.

Ceci devrait parer à toutes les éventualités surtout que l'on annonce une semaine particulièrement pluvieuse.



Même si on démolira la bâtisse, on a opté pour un encadrement sûr lors de ces opérations en assurant la pose d'arcs-boutants.

Appel à ceux qui se préoccupent du sort des handicapés

EAST-ANGUS — L'Office des personnes handicapées du Québec souhaite consulter la population et les organismes de la région desservie par le CLSC Fleur de Lys dans le cadre de l'élaboration d'une politique provinciale d'ensemble.

Pour ce faire, l'agent de développement de l'Office dans la région de l'Estrie, Mme Lise Constantin, espère rencontrer ce soir, à 19h 30, au local des Étinzelles du Bonheur d'East-Angus, toute personne préoccupée de la situation des handicapés, tout organisme public, para-public ou bénévole de ce secteur.

Une semblable invitation avait été lancée jeudi dernier. Prévus pour 9 heures, elle n'a toutefois attiré que des représentants du CLSC Fleur de Lys et des membres du Club des Étinzelles du Bonheur.

Concord Woodworking tenue criminellement responsable de la mort de Robert Chartier

SHERBROOKE — La compagnie Concord Woodworking of Canada Ltd et son vice-président James McVetty ont été tenus responsables criminellement de la mort de M. Robert Chartier qui avait reçu une bille de cèdre dans l'abdomen au moulin à scie de Bury à cause d'un phénomène de recul.

Tel est le verdict rendu par le coroner Michel Durand à la suite de cet incident survenu le 22 juin 1979.

M. Chartier, âgé de 46 ans, est décédé après avoir été projeté contre

un mur à plus de deux mètres de la machine à scie circulaire jumelée qu'il opérait.

Me Durand a émis l'opinion que la compagnie et son responsable des opérations avaient manqué à leurs devoirs légaux en faisant travailler la victime sur une machine dangereuse.

La preuve avait révélé que la pièce de bois a frappé l'opérateur après qu'elle eut été rejetée violemment vers l'arrière lorsque le bout arrière a été happé par l'une des scies.

M. Chartier opérait cette machine depuis le

départ d'un compagnon qui a été témoin de deux ou trois reculs de scie, qui avaient projeté des billes contre le mur avec suffisamment de force pour le perforer, ainsi que de l'éclatement de dents de scie venues en contact avec un poussoir de la chaîne d'alimentation.

La machine n'était pas munie d'un dispositif pouvant s'opposer à une poussée de la scie vers le haut et n'était pas équipée d'une barrière pour protéger l'opérateur dans le cas de reculs.

L'opérateur précédent a prétendu qu'il avait quitté son emploi parce que la machine est trop dangereuse après s'être plaint à son contremaître du phénomène de recul et de l'inaccessibilité du commutateur d'arrêt en cas de danger.

Ces discussions n'ont pas apporté de changements à la machine.

Le coroner Durand a noté que McVetty pouvait facilement prévoir le danger, le risque et le prévenir compte tenu de tout ce qui s'était passé à l'usine dont il avait la charge, de tout ce qu'on lui avait dit et rapporté et de tout ce qu'il avait eu l'occasion de voir lui-même.

"Dans le présent cas, il y a eu négligence à apporter des mesures de sécurité pour cet opérateur qui opérait un appareil que tout le monde savait dangereux, et qu'au surplus, la personne en charge avait été avisée par son contremaître et un autre employé des problèmes et je dirais même des menaces que présentait l'appareil", a-t-il mentionné.

Me Durand opine que l'attitude de McVetty dénote une insouciance déreglée et téméraire à l'égard de la vie et de la sécurité d'autrui.

Il a souligné qu'il ne faisait aucun doute pour lui que le décès de M. Chartier est directement imputable à cette négligence.

La victime, un jeune homme âgé de 32 ans dont l'identité n'a pas été révélée mais qui, selon toute vraisemblance, habitait Granby aurait été tuée sur le coup.

Son épouse qui a été gravement blessée a été transportée au centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, de même que deux des quatre occupants de l'automobile avec laquelle la voiture que conduisait la victime est entrée en collision.

Un mort et 5 blessés dans une collision sur la route 139

GRANBY — Un mort et cinq blessés. Tel est

le tragique bilan d'une collision frontale sur-

venue, tôt, dimanche matin, sur la route 139, à quelques kilomètres de Granby.

Motocycliste tué

L'énigme persiste

SCOTSTOWN — M. Fernand Hamel, le jeune homme qui a perdu la vie dans des circonstances fort mystérieuses, dimanche soir, sur la route 253, à quelques kilomètres de Scotstown, a-t-il été happé par une automobile, quelques minutes avant d'être écrasé par un camion, ou était-il tombé accidentellement de sa motocyclette?

Seule l'autopsie qui sera pratiquée, aujourd'hui, à l'Institut de médecine légale du Québec, sur le cadavre du jeune homme révélera si M. Hamel qui était âgé de 26 ans et qui demeurait à St-Paul de Chester a été victime d'un chauffard ou d'une chute accidentelle avant d'être broyé sous les roues du camion.

ALBAINES

WET

GILET

1/3 DE RABAIS

129,95

RABAIS DE \$70.00 SUR NOTRE PRIX INITIAL

VOICI À BON PRIX, D'ÉLÉGANTS COMPLETS AVEC GILET

On devrait payer plus pour une telle qualité, mais voilà l'occasion d'épargner sur le complet qui vous permettra d'être à la mode tout l'été! 100% laine ou mélange polyester et laine, au choix! Façon lin, grosse toile unie, à chevrons, à fines rayures ou unis. Dans des tons estivaux de bleu, tan ou gris.

TIP TOP

Payez moins pour paraître mieux!

RESTAURANT Le Tisonnier

Venez déguster notre cuisine... dans une atmosphère des plus cordiales.

SPECIAL DU MOIS DE MAI

Surf & Turf \$8.95
(filet mignon et langoustine)

Ne pas oublier aussi notre **SOIRÉE DES DAMES LE JEUDI**

Madame, venez vous détendre et déguster votre mets préféré en compagnie de votre époux ou ami, et vous bénéficierez de l'équivalent du plat principal de votre escorte, sans frais.

Restaurant **Le Tisonnier**
21, rue St-Georges, Windsor 845-7770

POUR VOTRE DÉCAPAGE DE PISCINE

JET DE SABLE GUY BELIVEAU INC.

SANDBLAST est à votre service.

Aussi nettoyage de bâtisses en brique et béton, et peinture de boîtes de camion.

360, rue Provencher Beauville JOB 110
Tél.: 864-4844 Rés.: 864-6177

CARREFOUR DE L'ESTRIE

Autour du Conseil de développement de l'Amiante

Regroupement des forces sociales et économiques: est-ce possible ?

THETFORD-MINES (PS) — Est-ce possible de rêver que la région de l'Amiante arrive à grouper des administrateurs, des patrons, des délégués syndicaux et des représentants d'organismes sociaux et économiques en vue d'une même concertation, pour la réflexion, la programmation, la pression et enfin la surveillance et l'exécution ?

Voilà l'interrogation du Conseil de développement lance le président de l'Amiante

(CDA), M. Joseph Tanguay, à la veille d'une assemblée générale qui se déroulera le 3 juin prochain, à compter de 19h30, à la salle B du Centre paroissial de Thetford-Mines.

Bien des organismes de promotion du bien commun oeuvrent dans la région mais, selon M.

Tanguay, les réalisations se font plus difficiles et plus rares, les garanties des pouvoirs publics s'étiennent en interminables promesses jusqu'à mourir souvent. Il soutient que les efforts des individus ou des groupes isolés sont pratiquement voués à l'impuissance, surtout dans un monde sous pression, obligé de se reajuster entre l'initiative personnelle et le dirigisme envahissant de l'administration publique.

CDA, autrefois le CER-SEQ, mais, il n'y aura de puissance que dans la participation de nombreux membres créateurs et actifs".

Le président du CDA soutient que l'opinion publique a besoin d'être animée et de prendre force face aux dossiers de la rentabilité locale de l'amiante, des conflits de l'investissement, de l'insuffisance de la PME, de l'autoroute, de la politique "béquille" du ministère québécois de l'Agriculture, des retards du parc Frontenac, de l'habitation, de la restauration des logements, du zonage, de l'urbanisme et de l'environnement.

En dehors de la cabale et du lobbying politique, au-dessus de l'intérêt personnel ou de groupe privilégié, n'est-il pas urgent de grouper de nombreux citoyens d'élite qui mettront le temps et les efforts concertés nécessaires pour donner à leur Conseil de développement et à leur région l'élan vital nécessaire ? de demander M. Tanguay.

THETFORD-MINES ET LA RÉGION

Pour M. Tanguay, il faut donc un organisme capable de rallier toutes les tendances, ouvert à l'autonomie de chacun de ses composants, animé du désir premier d'être la voix et la force du consentement commun. "C'est la vocation d'un Conseil de développement comme votre

Une fin de semaine en l'honneur des jeunes

THETFORD-MINES (PS) — La semaine d'appréciation de la jeunesse sera soulignée d'une façon particulière à Thetford-Mines, alors que le club Optimiste local a prévu des activités spéciales qui se dérouleront au cours de la prochaine fin de semaine.

Profitant d'un congé pour les étudiants, vendredi le 29 mai, le club Optimiste a organisé une "journée du jeune dans le monde des affaires". Une quarantaine de jeunes de la ville seront alors choisis pour

visiter quatre entreprises, soit l'hebdomadaire Le Courrier de Frontenac, l'Industrie de l'aiguille, Les Industries Apalache Ltée et finalement le restaurant McDonald.

La journée du samedi 30 mai sera relativement chargée avec trois activités dont, entre autre, une session sur la sécurité routière. Il y aura également une partie de pêche à l'étang de la Boutique Chasse et Pêche de Thetford-Mines, comprenant des cours de pêche à la

mouche, démonstration de lancer à la mouche et aussi un rapide tour d'horizon concernant l'alimentation de la truite en général, son habitat, ses habitudes de vie.

Les quelque 30 jeunes qui pourront y participer auront la possibilité de prendre de la truite de 12 à 16 pouces. Enfin, en soirée, le club Optimiste honorerà la personnalité choisie comme "Ami de la jeunesse" 1980, soit Soeur Celine Letourneau.

Maison rasée au sol par un incendie à Thetford-Sud

THETFORD-SUD (PS) — Une résidence unifamiliale, située aux abords du Chemin des Monts dans la municipalité de Thetford-Sud, a été complètement rasée par les flammes dans la nuit de samedi à dimanche dernier.

Quatre sapeurs du Service de la protection publique de la ville de Thetford-Mines ont répondu à l'alerte et ont travaillé durant plus de quatre heures à circonscrire l'élément destructeur. Ces pompiers étaient sérieusement handicapés par l'absence d'hydrant dans le secteur de sorte qu'ils ont dû se contenter des réservoirs respectifs de 500 et 800 gallons des deux camions rendus sur place.

La maison, propriété de M. Daniel Lisée, est une perte totale, et les dommages sont évalués à plus de \$60.000. M. et Mme Lisée ont pu sortir sains et saufs de la maison sans toutefois être en mesure de sauver quoi que ce soit.

Selon les renseignements sommaires obtenus d'un porte-parole du Service de la protection publique, les flammes se seraient propagées à la toiture par la cheminée.

Brigades de pompiers volontaires

D'autre part, les dirigeants municipaux de quatre municipalités avoisinantes, desservies par le service des incendies de la ville de Thetford-Mines, ont accepté la proposition du directeur du Service de la protection publique de la ville, M. Michel Bérubé, à l'effet de former des brigades de pompiers volontaires.

C'est ainsi que la période de recrutement débutera dans les prochains jours à Pontbriand, Rivière-Blanche, Sacré-Coeur de Marie et Thetford-Sud en vue de former une brigade qui regroupera respectivement un chef d'équipe et neuf pompiers. Le candidat intéressé devra

être âgé de 21 et 35 ans, mesurer au moins 5 pieds 7 pouces et peser un poids correspondant à sa grandeur.

Un premier groupe de 20 candidats sélectionnés sera éventuellement formé dès le prochain mois de juin. Le cours pratique et théorique, d'une durée de 35 heures, sera dispensé par le Service de la protection publique de la ville de Thetford-Mines. Des représentants du Service de la ville participeront aussi à la sélection des futurs pompiers volontaires parmi les intéressés qui auront donné leur nom aux secrétaires-tresoriers ou dirigeants municipaux des quatre localités concernées.

M. Bérubé a expliqué la nécessité de former des brigades de pompiers volontaires par un souci d'améliorer la qualité d'intervention sur les lieux d'un incendie, particulièrement à l'extérieur des limites de la ville de Thetford-Mines. "Nous pourrions alors répondre à une alerte avec un minimum d'effectifs en provenance de Thetford-Mines tout en augmentant malgré tout le nombre d'intervenants grâce à la brigade de pompiers volontaires," de commenter M. Bérubé.

En outre, ce dernier soutient qu'il ne faut pas négliger le fait que ces futurs pompiers posséderont une meilleure connaissance des lieux et des points d'eau disponibles dans leurs municipalités respectives. Le facteur économique est un autre élément important dans ce dossier alors que les localités concernées réduiront inévitablement leurs comptes à payer à la ville de Thetford-Mines pour l'utilisation d'un service aussi essentiel que la protection-incendie.

Enfin, ces futures brigades constitueront aussi une excellente réserve de 40 pompiers qui pourraient répondre à l'appel en cas de conflagration majeure à Thetford-Mines.



(Photo: La Tribune)

Les travaux de la terre

A l'approche de la belle saison, les travaux de la terre se multiplient et les agriculteurs ont du pain sur la planche. Mais c'est de ce soin attentif avec lequel ils préparent le sol que viendra l'abondance de la récolte.

Exposition itinérante sur la sécurité routière

THETFORD-MINES (PS) — Conscient de la gravité des accidents de la route qui se produisent dans la région comme partout au Québec, le maire Maurice Côté de Thetford-Mines a souligné son adhésion à la campagne préventive qui a pour but d'assainir le bilan routier et qui est menée conjointement par la Régie de l'assurance automobile, le Service municipal de la protection publique et la Sûreté du Québec.

C'est ainsi que, d'ici samedi prochain, toute la population pourra visiter une caravane stationnée sur le terrain du Carrefour Frontenac.

Cette exposition itinérante vise à faire réfléchir les concitoyens sur le problème des accidents de la route et surtout sur l'importance

de mesurer leur connaissance du Code de la route et d'évaluer leurs comportements de conduite. Finalement, sur un ton légèrement humoristique, on leur fait certaines recommandations quant aux comportements que les conducteurs responsables doivent adopter.

La caravane sera accessible à la population à compter de cet après-midi et ce, jusqu'à samedi après-midi.

Territoire à sécurité maximum

Par ailleurs, la région sera témoin d'une opération de surveillance routière de grande envergure qui, au cours

des prochains jours, mobilisera d'importants effectifs policiers autant du Service municipal de la protection publique que de la Sûreté du Québec. Il s'agit de l'opération "Territoire à sécurité maximum" qui coïncide avec le séjour de l'exposition itinérante.

Cette opération préventive vise à faire prendre conscience aux usagers de la route de l'importance de respecter les règlements de la circulation et le Code de la route. Les policiers surveilleront particulièrement les trois points suivants: la conduite avec facultés affaiblies, les excès de vitesse et le port obligatoire de la ceinture de sécurité. D'ailleurs, les infractions à ces trois points ont été identifiées comme les principales causes de décès dans les accidents automobiles au Québec.

En somme, la sécurité routière est une préoccupation municipale et le maire Côté espère que le message livré par l'exposition itinérante et l'opération préventive porteront leurs fruits. "Cela est important non seulement pour les quelques jours que durera la campagne mais pour que cette prise de conscience soit durable. De cette manière, nous pourrions envisager une diminution sensible des accidents de la route, ce qui sera incontestablement un progrès réel pour tous les résidents de notre région."

ALBAINE

MODE

De rabais jusqu'à \$6.00 sur un grand choix de maillots d'été à bas prix de réclame, dans une grande gamme de couleurs unies ou à rayures.

De rabais jusqu'à \$10.00 ces chemises habillées à manches courtes de coupe normale ou cintrée. Elles sont toutes en mélange de polyester et coton, lavables à la machine. Grand choix de teintes unies et de motifs fantaisie en blanc, bleu, tan ou brun.

CHACUN

9.96

ET PLUS

19.96

RABAIS JUSQU'À \$15.00 SUR NOTRE PRIX INITIAL

Nous offrons ces coupe-vents dans un grand choix de styles et couleurs. Certaines ont une garniture élégante. Choix de chameau, marine et ivoire.

19.95

RABAIS JUSQU'À \$8.00 SUR NOTRE PRIX INITIAL

Ces pantalons extensibles ont une bande de taille extensible plus confortable. 100% polyester, ils sont lavables à la machine et sont offerts dans un grand choix de tons: beige, bleu, gris, brun et noir.

TIP TOP

Payez moins pour paraître mieux!

CARREFOUR DE L'ESTRIE

FER NEUF ET ACIER DE CONSTRUCTION

- "Angle"
- Tuyaux
- "Flat"
- Tuyaux de ponceau
- "Rod"
- "Tubing"
- "Beam"
- "Channel", etc.
- "Plate"

LIVRAISON GRATUITE

ACIER VICTORIA Ltée
G. Bergeron, prés.

Victoriaville, 381, Boul. Bois-Francis Nord (819) 758-7575

Reprise du procès de Mario Toussaint devant 10 jurés seulement

DRUMMONDVILLE — Après avoir été momentanément retardé d'une journée en raison d'un malaise qu'a éprouvé le juge Jean-Guy Boilard de la Cour Supérieure, le procès de Ma-

rio Toussaint, 21 ans, accusé d'avoir causé la mort de M. Ephrem Cordeau, 83 ans, le matin du 25 décembre dernier, a repris hier aux Assises du district judiciaire de Drummond.

En après-midi, un peu moins de témoins ont paré devant le juge Boilard et un jury composé de dix membres. Le procès du jeune homme de Drummondville-Sud s'était amorcé avec 12 jurés la semaine dernière mais deux d'entre eux ont dû être libérés pour des raisons de santé.

Un des témoins de cette journée, M. Michel Hamel, biologiste au laboratoire de la police scientifique de Montréal, est notamment venu présenter à la Cour un rapport complet

sur des prélèvements de sang sur une série d'objets et de vêtements que le témoin principal dans cette affaire aurait présumément utilisé pour commettre son crime. M. Hamel a également fait rapport de l'analyse de deux échantillons de sang qui avaient précédemment été prélevés du corps de M. Cordeau lors de l'autopsie exercée par le docteur Jean Houli, médecin pathologiste.

Ce dernier avait révélé à la Cour la semaine dernière que l'octogénaire était en parfaite santé avant d'être assailli et qu'il était décédé des suites d'une somme de blessures et non d'une seule blessure ou encore une fracture.

Par ailleurs, le policier Jacques Lampron de la sûreté de Drummondville-Sud est venu identifier la voiture qui avait été retrouvée près du domicile de l'accusé peu de temps après le meurtre, tandis que l'agent Robert Tremblay a à son tour indiqué qu'il avait procédé aux recherches qui ont permis de retrouver près de la rivière St-François, une paire de bottes noires et des bas enfouis dans un sac à poubelle.

D'autres témoins comparaitront aujourd'hui et il en sera de même tout au long de la semaine. En tout, on s'attend à ce qu'une vingtaine de témoins soient entendus.

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

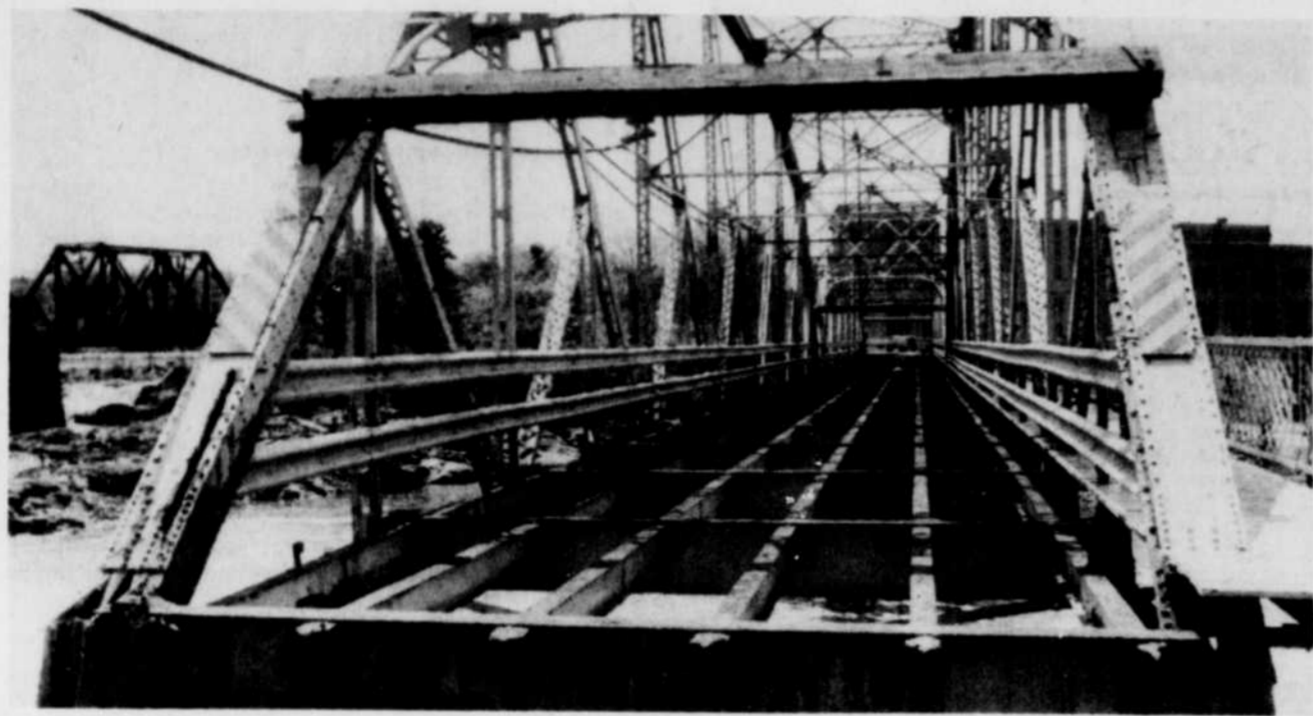
6 commissaires tenteront de se faire réélire

DRUMMONDVILLE — Sept commissaires de la commission scolaire de Drummondville sortent de charge cette année, mais six ont fait savoir leur intention de réclamer un renouvellement de mandat.

Seule Mme Madeleine Paré, commissaire depuis six ans du quartier Ste-Thérèse (no 3), a pris la décision de ne pas se présenter à nouveau.

Quant aux autres commissaires qui sortent de charge, on retrouve M. Rosario Hamel, commissaire depuis trois ans dans le quartier 7 de St-Joseph; M. Henri Moisan, commissaire depuis neuf ans dans le quartier 8 (St-Jean-Baptiste); M. Bertrand Gagner depuis huit ans au quartier 10 (St-Pierre); Mme Denise Picotin qui siège depuis six ans pour le quartier St-Nicéphore et l'Avenir (no 16); M. Denis Vallée, commissaire depuis trois ans au siège 18 et M. Jacques Pepin au siège 19, représentant respectivement St-Eugène, St-Guillaume, St-Bonaventure, St-Majorique et St-Pie de Guire.

Les mises en nomination se feront de midi à quatorze heures, le premier juin.



(Photo La Tribune par Jean Lauzon)

Vieux pont fermé

Le vieux pont de fer, fermé il y a plusieurs mois à la circulation automobile pour des raisons de sécurité est dorénavant fermé à toute circulation, pédestre ou à bicyclette, depuis quelques semaines.

Malgré les mesures de sécurité prises pour empêcher quiconque de s'y aventurer, il est fréquent que des personnes tentent leur chance et traversent quand même...

St-Germain prépare son 125e anniversaire

DRUMMONDVILLE — Etalées entre le 21 juin et le 5 décembre, plusieurs activités marqueront cette année le 125e anniversaire de fondation de la paroisse St-Germain de Grantham.

Sous la présidence de M. Michel Houde, un comité de coordination a en effet été mis sur pied par les paroissiens afin de célébrer de façon grandiose cet anniversaire (1856-1981). Ceux-ci se sont d'ailleurs fixé une longue liste d'objectifs qu'ils entendent réaliser dans son ensemble. On parle notamment de souligner les faits marquants du passé et l'apport des gens qui ont fait l'histoire de ces 125 ans, d'obtenir une large participation de tous les organismes et marchands de l'endroit, d'organiser des activités et de créer des projets qui pourront avoir un impact sur le présent et le futur et de tenir des manifestations qui permettront aux paroissiens de mieux se connaître tout en alliant l'utile et l'agréable.

Les festivités débiteront officiellement le 21 juin par une messe en latin, suivie d'une procession de la Fête-Dieu et d'un dîner champêtre auquel les gens seront conviés à endosser leurs costumes d'époque.

La fête nationale du Québec se ma-

riera aux célébrations du 125e, alors que plusieurs autres activités sont prévues pour les 23 et 24 juin prochains. C'est le comité des loisirs de la paroisse qui verra au bon déroulement des activités de ces deux journées qui seront tenues sous le thème "la fierté".

On se reportera ensuite aux 22 et 30 août et au 13 septembre, alors que seront successivement présentées les journées des anciens, des jeunes et des grands parents.

Au niveau des activités à long terme, un comité s'est aussi penché sur les possibilités de rénovation du presbytère dans le but de lui donner un cachet historique. L'échéance de ce projet a été fixée au 5 décembre. On parle également de la création d'un album-souvenir regroupant des photos, textes et documents qui ont marqué l'histoire de St-Germain et aussi de l'aménagement d'un café-terrasse près de la salle paroissiale qui servira de lieu de rencontre et de divertissement pour les gens de tous les âges.

Finalement, une manifestation culturelle animée par tous les talents locaux vient clôturer les fêtes du 125e anniversaire de la paroisse. Cette soirée se voudra un témoignage de la culture des paroissiens de l'endroit.

Hausse de la criminalité à Drummondville-Sud

DRUMMONDVILLE — Comparativement à la même période l'an dernier, la sûreté municipale de Drummondville a dû enregistrer une hausse de 11,1 pour cent de la criminalité pour le mois d'avril.

C'est ce que rapporte le directeur de police M. Aimé Bélair, en précisant que cette augmentation est principalement attribuable aux introductions par effraction et aux vols de bicyclettes.

On signale aussi une faible hausse dans les méfaits de biens privés, tandis que des diminutions sont à noter dans les colonnes de fraudes, des vols de fait, des vols de plus de \$200 tout comme dans les vols de moins de

\$200. Au total, 40 crimes différents ont été commis en avril soit quatre de plus pour le même mois en 80.

Concernant les accidents de la circulation, le directeur Bélair signale une baisse dans les accidents avec blessés (4 contre 1), dans les accidents dont les dommages étaient de plus de \$100 (12 contre 6) et une hausse dans les délits de fuite (3 contre 5). Ces statistiques sont bien entendu toujours tenues en comparaison du mois d'avril 80.

Finalement, au chapitre des plaintes générales, on relève une baisse de 16 cas en raison notamment d'un nombre moindre de billets de vitesse et d'infractions au code de la route.

Revue annuelle des cadets de l'air de Drummondville

DRUMMONDVILLE (RJ) — Histoire de démontrer ce que les jeunes cadets drummondvillois peuvent apprendre au cours de toute une année, l'Escadrille 607 de Drummondville des cadets de l'air présentera sa revue annuelle samedi le 30 mai, à compter de 19 heures au Manège Militaire de la rue St-Louis.

Lors de cette revue, qui est présentée dans le but d'informer tous ceux qui recherchent une formation disciplinaire, le public sera en mesure de constater le cheminement que les cadets peuvent faire et les innombrables richesses qu'ils peuvent acquérir.

Lors du cérémonial, les cadets de l'Escadrille 607 démontreront leur savoir-faire et plusieurs d'entre eux se verront remettre des récompenses et des trophées.

D'autre part, l'état-major est fier d'annoncer à la population de Drummondville qu'un de ces cadets s'est vu sélectionner avec une dizaine d'autres cadets de la province pour participer à un voyage échange outre-mer d'une durée de trois semaines. Le cadet-sergent Guy Roy, qui compte six ans de formation, vivra en effet ce voyage de rêve.

A Brûle Pourpoint

Association des notaires

Une nouvelle association a récemment vu le jour à Drummondville, soit celle des notaires de Drummond, affiliée à la Fédération des notaires du Québec en vertu de la loi des syndicats professionnels. Cette association volontaire est sous la présidence de Me Jean Shooner qui a également été nommé à titre de délégué auprès de la Fédération. L'association regroupe 23 membres qui exercent leur profession dans le comté fédéral de Drummond.

\$12,500 pour le bloc de services

C'est un montant de \$12,500 que la ville de Drummondville recevra pour la construction d'un bloc de services au stade de baseball municipal. Cette subvention a été accordée en vertu d'une entente Canada-Québec dans le cadre des programmes d'amélioration des équipements communautaires.

Rencontre et échanges

Une rencontre d'échanges sur la vie de foi pour les personnes séparées ou divorcées aura lieu le jeudi, 4 juin, à 20 heures, au centre d'accueil Jean l'Agapé. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Rallye des voyageurs

Un grand rallye automobile sera présenté le 7 juin à l'intention des membres de l'Association des voyageurs de commerce de Drummondville. Le départ se fera à midi trente des Galeries Drummond. Tous les membres et leur famille sont invités à cette journée de plaisir. Il y aura des prix pour les vainqueurs et de nombreux prix de présence.

Budget de \$18,894,067 à la Commission scolaire de Drummondville

DRUMMONDVILLE — C'est un budget se chiffant à \$18,894,067 que les commissaires de la Commission scolaire de Drummondville ont accepté hier soir pour l'année académique 1981-82.

Il faut toutefois préciser dès le départ que la locale n'a pas été en mesure de profiter de ce dévoilement du budget pour annoncer le taux de taxes, car comme l'a expliqué le responsable des finances, M. Michel Letendre, des informations du ministère de l'Éducation aidant à en faire le calcul se font toujours attendre. Cependant, a-t-il indiqué, le taux qui était à 11,16 cents pour 1980-81 devrait de façon conservatrice grimper à près de 16 cents du \$100. L'imposition foncière pour l'année 1981-82 s'élève à \$841,725 comparativement à \$497,477 pour l'année qui s'achève.

Au chapitre des revenus, la principale source est évidemment du gouvernement provincial pour la somme de \$17,782,269. L'apport de la Commission régionale St-François est de \$24,500 et les au-

tres revenus totalisent \$245,573 incluant la part de \$6,000 du gouvernement fédéral.

D'autre part, on note dans les dépenses un montant de 14,311,918 occasionnés pour les salaires, dont \$1,300,619 pour les cadres et les principaux et \$9,861,089 pour les enseignants. Les autres sommes importantes à considérer sont les contributions à l'employeur et les fournitures et matériel, qui sont respectivement de \$835,527 et de \$1,304,047.

Si on fait la répartition des dépenses par activités, la locale laisse voir les chiffres suivants: \$12,069,199 pour les activités éducatives, \$132,000 pour les activités complémentaires, \$7,258,043 en ce qui regarde la gestion et \$18,894,067 pour les dépenses connexes.

Finalement, la CS a établi des prévisions budgétaires de \$2,033,367 au fonds des équipements pour l'entretien préventif. Dans cette somme, l'enveloppe budgétaire du fonds d'immobilisations est de \$198,774.

Le gouvernement du Canada sera représenté au Salon de l'Environnement

DRUMMONDVILLE (RJ) — Le gouvernement du Canada sera dignement représenté lors du Salon de l'Environnement du Québec qui se tiendra sur les terrains de l'exposition agricole de Drummondville du 1er au 4 octobre prochains.

C'est l'intéressante nouvelle qu'a communiqué aux membres de la presse hier le président de ce premier salon, M. Normand Poulin, en spécifiant que le gouvernement fédéral a répondu à l'invitation lancée pour 11 de ses ministères. Ceux-ci participeront de façon concrète à cet événement singulier soit sous forme de kiosques ou encore par une page publicitaire dans la revue Environnement Plus qui sera

distribuée à 100,000 exemplaires.

M. Poulin a dévoilé que les ministères suivants ont jusqu'à présent rendu une réponse affirmative: Énergie, Mines et Ressources - Consommation et Corporation - Approvisionnement et Services Canada - Santé et Bien-Être Social - Agriculture - Expansion Économique Régionale - Secrétaire d'État - Travaux Publics - Travail Canada - Environnement Canada - Défense Nationale.

Il devait de plus souligner que 22 invitations avaient été lancées au gouvernement et que d'autres ministères devraient sous peu confirmer leur participation.

À LA BANQUE DE MONTRÉAL
C'EST LA PAIRE PARFAITE!

CHÈQUES SANS FRAIS

INTÉRÊT PAYÉ CHAQUE MOIS

COMPTE DE CHÈQUES

COMPTE D'ÉPARGNE

2 COMPTES À INTÉRÊT QUOTIDIEN

Le compte d'épargne à intérêt quotidien vous offre une toute dernière nouveauté... l'intérêt payé chaque mois!

Chaque dollar continue de rapporter chaque jour. Fini l'intérêt payé deux fois l'an! Maintenant vous le recevez chaque mois. De l'intérêt quotidien sans frais supplémentaires, des dépôts, retraits* ou obtenus des renseignements sur votre compte dans la plupart de nos succursales. Pour profiter de l'Inter-Service, venez nous voir et ouvrez un compte personnel à la Banque de Montréal. Demandez votre carte Inter-Service, on vous la remettra instantanément.

De plus, l'Inter-Service, c'est parfait parce que c'est simple, pratique et efficace!

Renseignez-vous à la Banque de Montréal... la banque des initiatives!

Le compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques vous offre des chèques sans frais!

Vous avez le privilège de faire autant de chèques et autant de retraits que vous voulez sans avoir à payer de frais d'administration, en maintenant aussi peu que \$200 durant le mois. De plus, l'argent déposé dans ce compte rapporte de l'intérêt quotidien payé chaque mois.

Ouvrez un compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques... c'est parfait pour faire des chèques sans frais!

Banque de Montréal

md, marque déposée de la Banque de Montréal

Hausse de la taxe scolaire

Budget de \$10.3 millions à la commission scolaire

par Guy Crevier

VICTORIAVILLE — Les contribuables de la région de Victoriaville devront assumer une hausse de taxes scolaires de près de \$0.05 du cent dollars d'évaluation en 1981-82 et ce, principalement en raison d'une augmentation d'environ \$2 millions du budget de la Commission scolaire locale de Victoriaville.

A elle seule, l'augmentation du budget de la Commission scolaire locale de Victoriaville entraînera des débours supplémentaires de près de \$0.03 du cent dollars d'évaluation.

Alors qu'en 1980-1981 le taux d'imposition des Commissions scolaires locale et régionale de Victoriaville atteignait \$0.14,8 du cent dollars d'évaluation, les nouvelles hausses de budgets porteront le taux à \$0.19,3 pour l'année fiscale 1981-82.

Aux dires du président de la Commission scolaire locale de Victoriaville, M. Henri-Paul Roux, ce sont les augmentations de salaires consenties aux enseignants par le gouvernement du Québec qui sont les principales responsables des hausses du budget.

Le directeur général de la Commission scolaire, M. Denis Luneau, a d'ailleurs déploré la situation qui oblige l'ensemble des commissions scolaires du Québec à combler, à même les dépenses non admissibles, des déficits budgétaires dont la responsabilité incombe directement au ministère de l'Éducation.

"Il faudrait au moins que le ministère octroie des budgets suffisamment élevés pour permettre aux commissions scolaires de rencontrer les montants accordés par les négociateurs gouvernementaux lors du renouvellement des conventions collectives", de commenter M. Luneau.

Et malgré une augmentation de près de \$2 millions du budget de la Commission scolaire locale de Victoriaville, qui passe de \$8.3 millions à un peu plus de \$10.3 millions en 1981-82, M. Roux n'a pas hésité à joindre les rangs de



Henri-Paul Roux

ceux qui dénoncent les nouvelles coupures imposées par le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau.

"Nous appuyons les démarches entreprises par la Fédération des commissions scolaires du Québec", de confier M. Roux tout en notant que même les enseignants avaient rejoint les rangs des contestataires.

Selon M. Roux, la Commission scolaire de Victoriaville ne peut pas compter sur une aug-

mentation véritable de budget parce qu'elle

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

ment véritable de budget parce qu'elle

ment véritable de budget parce qu'elle

Élections scolaires: Robert Rivard ne sollicitera pas un nouveau mandat

VICTORIAVILLE (GC) — "Après 12 ans, il est temps que d'autres prennent la relève. Quant à moi, je me retire."

C'est ainsi que le commissaire du quartier 13, M. Robert Rivard, a annoncé publiquement qu'il ne solliciterait pas un autre mandat à la Commission scolaire locale de Victoriaville, relançant ainsi de plus belle les spéculations autour des prochaines élections scolaires du 8 juin.

Car à Victoriaville, comme partout ailleurs au Québec, les observateurs se demandent si un grand nombre de personnes se porteront candidat pour occuper un siège de commissaire.

Quoi qu'il en soit, c'est le 1er juin, entre 12h00 et 14h00, que la

passage de \$240,000 à \$454,378 en 1981-1982.

Toutefois, M. Roux a donné l'assurance qu'en aucun moment la qualité de l'enseignement sera affectée par les coupures imposées aux commissions scolaires, en 1981-82.

Au total, la Commission scolaire locale de Victoriaville emploie plus de 300 travailleurs, dont 190 professeurs, 13 directeurs d'écoles et 8 professionnels qui agissent comme conseiller.

En plus de son budget de \$10.3 millions, la Commission scolaire de Victoriaville réalisera, en 1981-82, un programme d'immobilisations de \$380,494.

population de Victoriaville sera fixée alors que se déroulera la période des mises en candidature.

Au total, six postes de commissaires viennent à échéance à la Commission scolaire locale de Victoriaville et, jusqu'à maintenant, un seul commissaire, M. Robert Rivard, a officiellement indiqué son intention de se retirer de la course.

Si deux candidats venaient qu'à se présenter au même poste, des élections auront lieu le 8 juin 1981.

C'est le directeur général de la Commission scolaire de Victoriaville, M. Denis Luneau, qui veillera à ce que la période des mises en candidature et éventuellement le scrutin, s'il y a lieu, se déroulent dans le plus grand respect des règles du jeu.

NOUVEAU!
Régulière et King Size



Rothmans EXTRA LÉGÈRE



La première cigarette extra légère dotée de la véritable saveur Rothmans.

Rothmans
première au monde pour sa qualité et son bon goût

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Régulière et King Size: "goudron" 8 mg, nic. 0.8 mg.

Offres patronales acceptées

Le travail reprendrait ce matin chez Daveluyville Furniture

VICTORIAVILLE (GC) — Les travailleurs de l'entreprise Daveluyville Furniture ont accepté, hier, dans une forte majorité les offres patronales et les activités de cet important manufacturier de meubles des Bois-Francis devraient reprendre dès ce matin, si les deux parties s'entendent rapidement sur la formulation de termes de la nouvelle convention collective, rétroactive au 1er mai 1981.

Au moins 175 syndiqués, sur une possibilité de 190 travailleurs, ont accepté, dans une proportion de 81.5 pour cent, les dernières offres patronales jugées particulièrement intéressantes, par des représentants syndicaux, au chapitre des salaires et des vacances.

Les négociations achoppaient principalement sur des questions salariales et avec des augmentations successives de 14.5, 11 et 11.8 pour cent, les syndiqués ont accepté les termes d'un contrat de trois ans qui se terminera le 31 avril 1984.

A partir de la deuxième année du contrat, les travailleurs pourront bénéficier d'une clause

d'indexation qui couvrira toute augmentation du coût de la vie supérieure à 10 pour cent.

La semaine de travail passera de 42 heures à 41 heures dans la deuxième année du contrat pour s'établir finalement à 40 heures, au cours de la dernière année.

Afin de combler le manque à gagner qu'occasionnera la réduction du nombre d'heures de travail, les syndiqués recevront, à chaque occasion, une prime de compensation de \$0.10 de l'heure.

Des gains au chapitre des vacances et de certaines autres clauses normatives ont également été accordés par les négociateurs patronaux de l'entreprise Daveluyville Furniture.

La reprise du travail, prévue normalement pour ce matin, mettra ainsi fin à une grève qui durait depuis bientôt 15 jours.

Les travailleurs de l'entreprise Daveluyville Furniture sont membres du Syndicat du meuble de Victoriaville, affilié à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

Dumont demande à Baril d'aider les 8,000 chômeurs du comté

VICTORIAVILLE (DG) — Dans un communiqué M. Michel Dumont, candidat du parti communiste ouvrier dans Arthabaska remercie les 180 personnes qui ont voté pour lui le 13

avril dernier et demande à M. Baril d'agir pour aider les 8,000 chômeurs du comté.

Pour Michel Dumont, les 180 votes recueillis dans Arthabaska rejoignent les rangs des 5,000

autres électeurs qui ont supporté les 33 candidats du PCO. C'est un excellent appui nous notre jeune organisation politique.

Le 13 avril est passé, ajoute M. Dumont, mais les travailleurs du comté d'Arthabaska font encore face aux problèmes des mises à pied (Forano, Ventilateur Victo-

murs du comté d'Arthabaska, pour qu'ils puissent travailler. Quand ajoutera-t-il la population va-t-elle bénéficier des services de santé et d'éducation de bonne qualité? Qu'allez-vous faire face à la hausse vertigineuse du panier d'épicerie? Quant à moi, conclut-il, avec les mili-

Chronique municipale

VICTORIAVILLE (DG) — Des travaux d'aqueduc, d'égouts et de réfection de trottoirs seront effectués sur la rue St-Zéphirin par le firme Pavage LaSalle au coût de \$108,720. Par ailleurs sur les rues de l'Ermitage et St-Augustin, la firme Eusebe Allard referra l'aqueduc et les égouts au montant de \$13,730.

Deux démissions

M. Lévis Lupien, gérant a remis sa démission comme assistant-greffier tandis que Me Jules Allard, qui a été nommé bâtonnier de la province de Québec, a également résigné ses fonctions de conseiller juridique à la ville de Victoriaville.

Engagement

A la suite de ces deux démissions la ville de Victoriaville a créé un poste permanent d'assistant greffier et de conseiller juridique. C'est Me Jean Poirier, fils de l'ancien maire de Victoriaville, qui a été engagé pour le nouveau poste. Il entrera en fonction le premier juin prochain.



Michel Dumont



Jacques Baril

ria), des coupures dans les services de santé de l'éducation, tout en affrontant une hausse vertigineuse des prix.

Face à cette situation Michel Dumont voudrait savoir ce que le député Baril va faire concrètement pour les 8,000 chô-

tants de mon parti et l'ensemble des ouvriers, nous entendons poursuivre la défense de notre droit au travail, nous continuerons d'exiger la fin des coupures et des soins de meilleure qualité et l'indexation des salaires au coût de la vie."

Surplus d'énergie...

Un programme de subventions directes encourage les employeurs à embaucher des personnes sérieusement défavorisées sur le plan de l'emploi.

Beaucoup de personnes aptes à fournir un travail efficace et rentable éprouvent des difficultés insurmontables à se trouver un emploi stable dans le secteur privé. Ces personnes, atteintes d'un handicap physique ou mental, victimes de problèmes sociaux ou culturels, méritent la confiance des employeurs. Elles veulent travailler.

Pourquoi ce programme fédéral?
Un programme fédéral mis sur pied par Emploi et Immigration Canada vous aide à reconnaître les valeurs sûres que peuvent représenter ces oubliés sur le plan du travail. Un programme de subventions directes vous encourage à y participer.

Quelles sont ces subventions?
Le Programme prévoit le remboursement de 85% du salaire brut de tous les travailleurs admissibles pendant un maximum de 13 semaines et des tranches substantielles des salaires pourront être versées pendant une période allant jusqu'à 65 semaines. Des allocations auxiliaires allant jusqu'à 5 000\$ seront aussi versées dans certains cas.

Vous êtes admissible si votre entreprise est en activité depuis au moins six mois au Canada. Ne le sont pas, les sociétés et les particuliers exemptés de l'impôt sur le revenu aux termes de la Loi.

Comment participer au programme
Les employeurs peuvent obtenir des renseignements complets sur le Programme à l'intention des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi dans tous les Centres d'Emploi du Canada.

Puisez l'énergie là où elle se trouve
L'énergie accumulée par ces personnes peut avoir sur vous et votre entreprise un effet dont vous vous félicitez pendant des années à venir.

*Pour plus de détails sur le Programme à l'intention des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi, adressez-vous au Centre d'Emploi du Canada le plus près de chez-vous.



Canada

Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

QUARTIER OUEST

AU COEUR DE LA REGION

**SUPER MARCHÉ
DUNANT**

**SUPER MARCHÉ
RAYMOND**

1541, Carrefour Dunant
Sherbrooke

4801, boul. Bourque,
voisin de la Plaza Rock Forest

Prix en vigueur du
26 au 30 mai 1981

**BIERE - VIN
CIDRE**

VIANDE

BOEUF CANADA — CAT. "A"

Steak de ronde
tranche complète

la lb **4⁵⁸** le kg **2⁰⁸**

Rôti de
croupe

la lb **4⁵⁸** le kg **2⁰⁸**

Rôti de pointe
de surlonge

la lb **5⁹⁰** le kg **2⁶⁸**

Bifteck de
surlonge

la lb **6⁵⁶** le kg **2⁹⁸**

Jambon toupie
avec couenne — 4 à 5 lb
d'un bout ou l'autre

la lb **3⁰⁶** le kg **1³⁹**

Coupe
du centre

la lb **3⁹⁴** le kg **1⁷⁹**

Poulets
Utilité 3 à 4 lb

la lb **2¹⁶** le kg **.98**

**SPECIALS
SOLEIL**

Soupe aux tomates
Aylmer
10 oz

4 \$1 pour

Sauce hot chicken
Esta
400 gr.

3 \$1 pour

Moutarde
V-H
16 oz

.39

Café instantané
Maxwell House
10 oz

4⁷⁹

Gelée en poudre
Jello
ass. 3 oz

3 .98 pour

Margarine
molle Grad

2 lb.

1²⁹

Essuie-tout
ass.
White Swan
pqt 2

1¹⁹

Papier-mouchoir
White Swan
200 feuilles

.79

Jus de pommes
Rougemont
bte 48 oz

.79

Préparation à gâteau
Monarch
9 oz

.49

Liqueurs
Pepsi-Cola
750 ml, caisse de 6

2⁵⁸

Maïs en grains
Nibblet
12 oz

.39

Eau de Javel
Javex
gallon

.98

Boisson ass.
Grad
280 ml

4 .99 pour

Papier toilette
White Swan
pqt 4

1¹⁹

**PRODUITS
SURGELES**

Jus d'orange

Moisson
Soleil — **.79**
12 1/2 oz

**Goberge
et frites**

Blue Water **2²⁵**
32 oz

Pogo

Artel **1³⁹**
340 gr

Mini-pizza

garnie
Gusto **2⁰⁹**
369 gr

Nous nous réservons le droit de
limiter les quantités

Nous ne sommes pas
responsables des erreurs
d'impression

**SERVICE
DE
LIVRAISON**

Voyez plusieurs autres spéciaux Nutri-Plus dans l'annonce du mercredi 27 mai 1981

**FRUITS
ET
LEGUMES**

Bananes

Amigo —
U.S.A. No. 1
la lb **.35** le kg **.77**

Tomates roses

Ontario
No. 1
la lb **.79** le kg **1⁷⁵**

Melon d'eau

U.S.A.
No. 1
la lb **.19** le kg **.42**

Ananas

U.S.A.
No. 1
Grosneur 10
Chacun **.99**

**PATISSERIE
FRAICHE
CUITE SUR LES LIEUX**

Pizza

toute garnie
6 po. **.79**
Canadienne

Pâté

au poulet
17 oz **2⁰⁹**
Canadienne

Gâteau

à la crème
Boston **2²⁹**
Canadienne

Les AMBULANCIERS conduisent au ralenti

MONTREAL (PC) — Les ambulanciers ont continué leurs moyens de pression, lundi, dans plusieurs villes du Québec afin de forcer le ministère des Affaires sociales à reprendre les négociations.

Selon un porte-parole de la Corporation des services d'ambulances du Québec, M. Michel Capistran, les ambulanciers conduisent au ralenti en se montrant très prudents lorsqu'ils transportent

des malades qui n'ont pas besoin de soins urgents.

Arrivés dans les hôpitaux, ils refusent de remplir les formulaires destinés au MAS.

M. Capistran a précisé que les ambulanciers veulent forcer le gouvernement à déposer des offres sur l'indexation des tarifs de transport et protester contre le système de rémunération à l'acte.

Reprise des négociations au journal Le Devoir

MONTREAL (PC) — Les négociations entre les journalistes du Devoir, en grève depuis le 6 avril, et la direction du quotidien ont repris lundi à Montréal.

Selon un porte-parole syndical, M. Michel Nadeau, la partie patronale a accru ses offres salariales de \$3 à \$5 par semaine et proposé la création d'une table de négociations pour la nomination des cadres.

M. Nadeau a toutefois ajouté que la question de la coupe des textes par les cadres et d'un éventuel droit d'appel des rédacteurs impliqués, primordiale pour les journalistes, n'a pas encore été abordée.

Il a ajouté que le syndicat juge ces offres incomplètes et ne pourra probablement se prononcer avant mercredi.

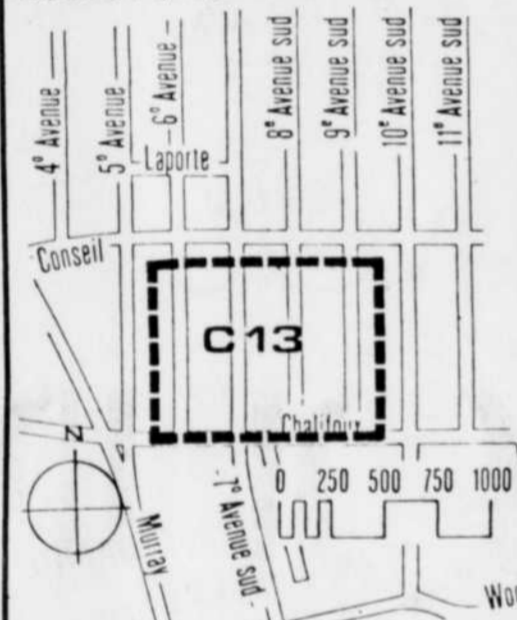
TONDEUSES LAWNBOY
SCIES CHAÎNE HOMELITE
 En vente chez **LOCATION MARTINEAU**
 2000, Ste. Elizabeth, Sherbrooke
569-9548
LOUEZ DE TOUT

PROVINCE DE QUEBEC
 VILLE DE SHERBROOKE



RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE AVIS PUBLIC

Aux locataires d'immeubles situés dans la zone C-13 et dans les zones contiguës à ladite zone C-13.
 PRENEZ AVIS que la liste des locataires qui seront habiles à participer à la consultation ou à voter au besoin sur le règlement no 2779 est maintenant déposée au bureau de la municipalité pour fins de révision et que toute personne intéressée peut y en prendre connaissance jusqu'au 1er juin 1981 inclusivement, durant les heures normales de bureau.
 PRENEZ ÉGALEMENT AVIS que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau du Greffier de la Ville au plus tard le 1er juin 1981.
 PRENEZ ÉGALEMENT AVIS que la séance du bureau de révision aura lieu dans la salle des délibérations du Conseil municipal, à l'Hôtel de ville, 145 rue Wellington nord, Sherbrooke, le 3 juin 1981 à 19:00 heures.
 Le règlement no 2779 amendant le règlement no 1071 de zonage a pour objet de modifier le zonage en vigueur dans la zone C-13 de la Ville, de façon à permettre dans la zone C-13 sur les lots 144, 145 et 146 les industries de la classe 1 pourvu que l'aire au sol et la hauteur du bâtiment actuel ne soient pas agrandies et qu'il n'y ait pas d'entreposage extérieur.



DONNE A SHERBROOKE, ce 26ième jour de mai 1981.
 Robert L. Bélisle, Greffier.

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

Avis d'audience publique

Le Comité des transports par véhicule à moteur de la Commission Canadienne des Transports tiendra une audience publique à Sherbrooke, Qué., le 2 juin 1981, relativement à la requête déposée auprès de la Commission Canadienne des Transports en vertu de l'alinéa 11 (X) de la Loi sur le dimanche par Métallurgie Farnham Inc., 1151 Boul. Industriel Farnham, Qué., en vue d'obtenir l'autorisation de transporter par camion le dimanche des moules et un sable de composition spéciale sur les routes publiques du Québec et de l'Ontario.
 L'audience débutera à 15 h, le mardi 2 juin 1981, en la salle 100 Holiday Inn, 3535 ouest rue King, Sherbrooke (Québec). Les parties et les intervenants désireux de soumettre des documents, de témoigner ou d'intervenir devant la Commission lorsqu'avisée par cette partie de son intention de le faire, mettra à la disposition de celle-ci les meilleurs services d'interprétation qui pourront être fournis en raison des circonstances.
 Gaston Ouellette, secrétaire, Comité des transports par véhicule à moteur.

CANADA
 N-39176-26 mai

Avis d'audience publique

Le Comité des transports par véhicule à moteur de la Commission Canadienne des Transports tiendra une audience publique à Sherbrooke, Qué., le 2 juin 1981, relativement à la requête déposée auprès de la Commission Canadienne des Transports en vertu de l'alinéa 11 (X) de la Loi sur le dimanche par les Viandes Laroche Inc., R.R. 1 Asbestos, (Qué.) J1T 3M7 en vue d'obtenir l'autorisation de transporter par camion le dimanche des viandes fraîches sur les routes publiques de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba de l'Ontario et du Québec.
 L'audience débutera à 15 h, le mardi 2 juin 1981 en la salle 100 Holiday Inn, 3535 ouest, rue King, Sherbrooke, (Québec). Les parties et les intervenants désireux de soumettre des documents, de témoigner ou d'intervenir devant la Commission en anglais ou en français peuvent le faire et la Commission lorsqu'avisée par cette partie de son intention de le faire mettra à la disposition de celle-ci les meilleurs services d'interprétation qui pourront être fournis en raison des circonstances.
 Gaston Ouellette, secrétaire, Comité des transports par véhicule à moteur.

Commission canadienne des transports
 N-39175

COUTURE AUTO ELECTRIQUE

HAUTE COMPETENCE EN ELECTRONIQUE

Spécialité: Réparations de:
 ELECTRICITE — ALTERNATEURS
 GENERALE — CARBURATEURS
 D'AUTOMOBILES — DEMARREURS
 — IGNITION

1231, rue Larocque - Sherbrooke - 562-3023 - J1H 4R8
 85747X

On vend la MÈCHE

Ce n'est plus un secret pour personne, à compter du 6 mai prochain, Réjean Pellerin se joindra à l'équipe de coiffeurs pour hommes du Coiffurium. Maintenant que nous avons vendu la mèche, il ne vous reste plus qu'à venir rencontrer Réjean au Coiffurium.

COIFFURE POUR ELLE ET LUI
Coiffurium
 PLACE BELVEDÈRE - Tél.: 562-4729 66537X

DATSUN et **AUTOMOBILES MAGOG-ORFORD INC.**

OSE NT vous offrir

GRATUITEMENT à l'achat d'une DATSUN 210 Sunny, une radio AM/FM. Offre valable jusqu'au 15 juin.

La Datsun 210 Sunny
 L'économie rendue facile
 Un billet de première en économie

\$5431⁰⁰

transport et préparation en sus.

L'endroit où vous trouverez le plus grand choix de voitures importées de tout l'Estrie.

AUTOMOBILES MAGOG ORFORD INC.
 427, boulevard Bourque, Omerville, J1X 4G2
 843-8145

87477

LE PROVENCAL
 Cuisine française
 Ouvert tous les jours
 5156, boul. Bourque
 Rock Forest
 Rés. (819) 864-9124
 54381

PARLONS D'ARGENT.

PARLONS ÉPARGNE À TERME

LE CERTIFICAT DE DÉPÔT À TERME DE LA CAISSE POPULAIRE

CERTIFICAT DE DÉPÔT À TERME

CECI EST UN DÉPÔT AU SENS DE LA LOI DE L'ASSURANCE DÉPÔT DU

EMIS PAR LA CAISSE

ADRESSE

EN FAVEUR DE

ADRESSE

CONCERNANT UN DÉPÔT DE

POUR UNE PÉRIODE DE

AU TAUX D'INTÉRÊT DE

PAYABLE

CALCUL DE L'INTÉRÊT: SIMPLE COMPOSÉ

SOUS RÉSERVE DES

CE

- UN PLACEMENT SÛR
- UN RENDEMENT ÉLEVÉ
- FACILE D'ACCÈS

INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DE NOTRE PERSONNEL

la caisse populaire

desjardins

Achetez Woolco... partez gagnant!

OFFRE-PRIME Rabais de \$27!

"One Step" de Polaroid et nécessaire pour flash électronique Brentwood

Appareil photo "One Step" de Polaroid. Pas de mise au point à faire, il suffit de viser et de déclencher. L'ens. comprend: appareil "One Step", un flash électronique PS1 Brentwood (piles en sus) et un film couleur super SX70.

29⁸⁷

Prix courant Woolco, l'ens.: 56.87
 Prix spécial Woolco, l'ens.:

Prix en vigueur jusqu'au samedi 30 mai 1981 ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.

Achetez Woolco... partez gagnant!

PLAZA ROCK FOREST 4857, boul. Bourque, Rock Forest

LES GRANDS MAGASINS **Woolco**
 UNE DIVISION DE I.W.WORTH CO. LTD.

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI MARDI et MERCREDI de 9h30 à 18h. et VENDREDI de 9h30 à 21h. SAMEDI: 9h. à 17h.